

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers consolidés et de l'information financière présentée dans ce rapport annuel. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes et des pratiques comptables ainsi que le recours au jugement et aux estimations nécessaires pour la préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes internationales d'information financière.

La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel et s'est assurée qu'elle concordait avec les états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes de contrôle interne conçus en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs et à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière produite.

Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction remplit ses responsabilités à l'égard de l'information financière et est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche principalement par l'entremise de son comité d'audit, composé exclusivement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit se réunit périodiquement avec la direction et les auditeurs indépendants afin de discuter des contrôles internes, de sujets portant sur l'audit et de la présentation de l'information financière. Il revoit également le rapport annuel, les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur indépendant. Le comité d'audit recommande les auditeurs indépendants, qui sont ensuite nommés par les actionnaires. Les auditeurs indépendants ont librement accès au comité d'audit. Les états financiers consolidés ont été audités par les auditeurs indépendants Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., dont le rapport est présenté ci-après.

(signé) Lino A. Saputo, Jr.
Lino A. Saputo, Jr.
Président du conseil
et chef de la direction

(signé) Maxime Therrien
Maxime Therrien, CPA, CA
Chef de la direction financière
et secrétaire

Le 7 juin 2018

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Saputo inc.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Saputo inc., qui comprennent les bilans consolidés au 31 mars 2018 et au 31 mars 2017, les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des capitaux propres et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Saputo inc. au 31 mars 2018 et au 31 mars 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. ¹

Le 7 juin 2018
Montréal (Québec)

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A114871

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)

Exercices terminés les 31 mars	2018	2017
Revenus	11 542,5 \$	11 162,6 \$
Coûts d'exploitation, excluant l'amortissement, les coûts d'acquisition et de restructuration (note 5)	10 277,8	9 873,1
Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration	1 264,7	1 289,5
Amortissement (notes 6 et 7)	226,3	207,3
Coûts d'acquisition et de restructuration (note 22)	40,6	—
Intérêts sur la dette à long terme	33,8	36,9
Autres charges financières (note 13)	14,1	5,0
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	949,9	1 040,3
Impôts sur les bénéfices (note 14)	97,4	309,2
Bénéfice net	852,5 \$	731,1 \$
Bénéfice net par action (note 15)		
De base	2,21 \$	1,86 \$
Dilué	2,18 \$	1,84 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars CAD)

Exercices terminés les 31 mars	2018	2017
Bénéfice net	852,5 \$	731,1 \$
Autres éléments du résultat global :		
<i>Éléments pouvant être reclassés en résultat net :</i>		
Écarts de change découlant de la conversion des devises	(168,2)	104,2
Gains nets non réalisés sur couvertures de flux de trésorerie ¹ (note 20)	6,0	0,6
Reclassement des gains sur couvertures de flux de trésorerie en résultat net ²	(6,8)	(3,6)
	(169,0)	101,2
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :</i>		
Pertes actuarielles ³ (note 17)	(4,1)	(3,1)
	(4,1)	(3,1)
Autres éléments du résultat global	(173,1)	98,1
Total du bénéfice global	679,4 \$	829,2 \$

¹ Après impôts sur les bénéfices de 2,0 \$ (1,1 \$ en 2017).

² Après impôts sur les bénéfices de 2,8 \$ (1,7 \$ en 2017).

³ Après impôts sur les bénéfices de 1,1 \$ (1,4 \$ en 2017).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars CAD, sauf les actions ordinaires)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018										
	Capital-actions		Réserves				Bénéfices non distribués	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant	Conversion des devises	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options d'achat d'actions	Total des réserves				
Solde au début de l'exercice	386 234 311	871,1 \$	717,8 \$	(3,0) \$	97,9 \$	812,7 \$	2 639,1 \$	4 322,9 \$	– \$	4 322,9 \$
Bénéfice net	–	–	–	–	–	–	852,5	852,5	–	852,5
Autres éléments du résultat global	–	–	(168,2)	(0,8)	–	(169,0)	(4,1)	(173,1)	–	(173,1)
Total du bénéfice global								679,4	–	679,4
Dividendes déclarés	–	–	–	–	–	–	(243,5)	(243,5)	–	(243,5)
Régime d'options d'achat d'actions (note 12)	–	–	–	–	24,1	24,1	–	24,1	–	24,1
Actions émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	1 827 992	41,0	–	–	–	–	–	41,0	–	41,0
Montant transféré des réserves au capital-actions à l'exercice des options	–	8,2	–	–	(8,2)	(8,2)	–	–	–	–
Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	–	–	–	–	2,8	2,8	–	2,8	–	2,8
Actions rachetées et annulées	(654 900)	(1,4)	–	–	–	–	(27,6)	(29,0)	–	(29,0)
Solde à la fin de l'exercice	387 407 403	918,9 \$	549,6 \$	(3,8) \$	116,6 \$	662,4 \$	3 216,4 \$	4 797,7 \$	– \$	4 797,7 \$

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017										
	Capital-actions		Réserves				Bénéfices non distribués	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant	Conversion des devises	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options d'achat d'actions	Total des réserves				
Solde au début de l'exercice	392 520 687	821,0 \$	613,6 \$	– \$	82,1 \$	695,7 \$	2 485,1 \$	4 001,8 \$	68,0 \$	4 069,8 \$
Bénéfice net	–	–	–	–	–	–	727,8	727,8	3,3	731,1
Autres éléments du résultat global	–	–	104,2	(3,0)	–	101,2	(3,1)	98,1	–	98,1
Total du bénéfice global								825,9	3,3	829,2
Participations additionnelles ne donnant pas le contrôle découlant d'une nouvelle émission d'actions	–	–	–	–	–	–	–	–	16,3	16,3
Acquisition de la participation restante dans une filiale (déduction faite des impôts de 40,2 \$)	–	–	–	–	–	–	41,5	41,5	(87,6)	(46,1)
Dividendes déclarés	–	–	–	–	–	–	(228,3)	(228,3)	–	(228,3)
Régime d'options d'achat d'actions (note 12)	–	–	–	–	22,0	22,0	–	22,0	–	22,0
Actions émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	2 898 704	57,6	–	–	–	–	–	57,6	–	57,6
Montant transféré des réserves au capital-actions à l'exercice des options	–	12,7	–	–	(12,7)	(12,7)	–	–	–	–
Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	–	–	–	–	6,5	6,5	–	6,5	–	6,5
Actions rachetées et annulées	(9 185 080)	(20,2)	–	–	–	–	(383,9)	(404,1)	–	(404,1)
Solde à la fin de l'exercice	386 234 311	871,1 \$	717,8 \$	(3,0) \$	97,9 \$	812,7 \$	2 639,1 \$	4 322,9 \$	– \$	4 322,9 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars CAD)

Aux	31 mars 2018	31 mars 2017
ACTIF		
Actifs à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	122,2 \$	250,5 \$
Débiteurs	944,9	863,2
Stocks (note 4)	1 234,5	1 172,5
Impôts à recevoir (note 14)	52,0	15,0
Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	68,8	79,3
	2 422,4	2 380,5
Immobilisations (note 6)	2 220,0	2 165,5
Goodwill (note 7)	2 417,3	2 240,5
Actifs incorporels (note 7)	823,1	662,3
Autres éléments d'actif (note 8)	85,7	99,7
Impôts différés (note 14)	34,5	48,1
Total de l'actif	8 003,0 \$	7 596,6 \$
PASSIF		
Passifs à court terme		
Emprunts bancaires (note 9)	193,3 \$	93,8 \$
Créditeurs et charges à payer	1 068,6	1 008,3
Impôts à payer (note 14)	26,5	91,3
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 10)	4,4	—
	1 292,8	1 193,4
Dette à long terme (note 10)	1 420,9	1 500,0
Autres éléments de passif (note 11)	66,7	68,9
Impôts différés (note 14)	424,9	511,4
Total du passif	3 205,3 \$	3 273,7 \$
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 12)	918,9	871,1
Réserves	662,4	812,7
Bénéfices non distribués	3 216,4	2 639,1
Total des capitaux propres	4 797,7 \$	4 322,9 \$
Total du passif et des capitaux propres	8 003,0 \$	7 596,6 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Au nom du conseil,

(signé) Lino A. Saputo, Jr.
Lino A. Saputo, Jr.
Président du conseil
et chef de la direction

(signé) Tony Meti
Tony Meti
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars CAD)

Exercices terminés les 31 mars	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Exploitation		
Bénéfice net	852,5 \$	731,1 \$
Ajustements pour :		
Rémunération à base d'actions	34,3	34,0
Intérêts et autres charges financières	47,9	41,9
Charge d'impôts sur les bénéfices	97,4	309,2
Amortissement	226,3	207,3
Gain sur la cession d'immobilisations	(0,7)	(2,0)
Charges de dépréciation relatives à une fermeture d'usine	10,6	—
Quote-part des bénéfices des coentreprises, déduction faite des dividendes reçus	0,9	(1,1)
Sous-financement des régimes des employés sur le coût	1,8	2,9
	1 271,0	1 323,3
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	(115,2)	2,4
Trésorerie générée par les activités d'exploitation	1 155,8	1 325,7
Intérêts et autres charges financières payés	(47,4)	(42,8)
Impôts sur les bénéfices payés	(299,3)	(209,3)
Trésorerie nette générée par les activités d'exploitation	809,1	1 073,6
Investissement		
Acquisitions d'entreprises	(385,1)	—
Ajouts aux immobilisations	(277,8)	(236,7)
Ajouts aux actifs incorporels	(66,2)	(84,7)
Produit de la cession d'immobilisations	6,6	4,7
Autres	(0,4)	(1,1)
	(722,9)	(317,8)
Financement		
Emprunts bancaires	129,6	(82,1)
Produit de l'émission de la dette à long terme	300,0	600,0
Remboursement de la dette à long terme	(402,2)	(552,2)
Émission de capital-actions	41,0	57,6
Rachat de capital-actions	(29,0)	(404,1)
Dividendes	(243,5)	(228,3)
Acquisition de la participation restante dans une filiale	—	(87,0)
Participations additionnelles ne donnant pas le contrôle découlant d'une nouvelle émission d'actions	—	16,3
	(204,1)	(679,8)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(117,9)	76,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	250,5	164,3
Incidence des écarts de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(10,4)	10,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	122,2 \$	250,5 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 mars 2018 et 2017

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars CAD, sauf pour les données sur les options, les unités d'actions et les actions.)

NOTE 1 INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Saputo inc. (la « Société ») est une société ouverte constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ». La Société produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits laitiers à partir du Canada, des États-Unis, de l'Argentine et de l'Australie. L'adresse du siège social de la Société est le 6869, boulevard Métropolitain Est, Montréal, Québec, Canada, H1P 1X8. Les états financiers consolidés (états financiers) de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 comprennent les résultats financiers de la Société et de ses filiales.

Le conseil d'administration a approuvé, le 7 juin 2018, la publication des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2018.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés annuels de la Société ont été préparés en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS).

BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers de la Société ont été préparés sur la base de continuité de l'exploitation et sont basés sur le principe du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs, tel qu'il est décrit dans la section des principales méthodes comptables.

MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRÉSENTATION

Les états financiers de la Société sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les informations financières ont été arrondies au million le plus près, sauf indication contraire.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société ainsi que des entités sous son contrôle. Le contrôle existe lorsqu'une entité est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec des entités émettrices et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celles-ci. Toutes les transactions et tous les soldes interentreprises ont été éliminés. Les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle effectif sont consolidées. Les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont inclus aux états consolidés des résultats depuis leurs dates respectives d'acquisition.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement composés de liquidités et de placements à court terme dont l'échéance initiale, au moment de l'acquisition, est de trois mois ou moins.

STOCKS

Les stocks de produits finis, de matières premières et de produits en cours sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, diminué du cumul de l'amortissement et des pertes de valeur, et sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative en fonction des durées suivantes :

Bâtiments	15 à 40 ans
Mobilier, machinerie et équipement	3 à 20 ans
Matériel roulant	5 à 10 ans en fonction du kilométrage parcouru
Actifs aux termes d'un contrat de location-financement	La plus courte de la durée du contrat ou de la durée d'utilité estimative

Lorsque des composants des bâtiments ou du mobilier, machinerie et équipement sont individuellement significatifs, ils sont comptabilisés séparément dans les catégories décrites plus haut.

Les actifs détenus en vue de la vente sont comptabilisés au moindre de leur valeur comptable ou de leur juste valeur moins les coûts de la vente et aucun amortissement n'est comptabilisé. Les immobilisations en cours de construction ne sont pas amorties. Des coûts d'emprunt sont capitalisés aux immobilisations qualifiées qui nécessitent une longue période de préparation avant leur mise en service. Ces coûts d'emprunt, s'ils sont engagés, sont ajoutés au coût de ces immobilisations jusqu'à ce qu'elles soient prêtes à être utilisées.

Les tests de dépréciation des immobilisations sont mis en place au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT). Les pertes de valeur d'immobilisations sont incluses dans le poste « Amortissement » des états consolidés des résultats.

GOODWILL ET ACTIFS INCORPORELS

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée lors d'une acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis et est comptabilisé à cette valeur. Il est subséquemment comptabilisé au coût diminué de toute perte de valeur.

Les actifs incorporels comprennent les marques de commerce, les relations avec les clients et les logiciels qui ne font pas partie intégrante du matériel informatique connexe. Les actifs incorporels sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de transaction. Les actifs incorporels à durée de vie indéterminée sont subséquemment comptabilisés au coût diminué de toute perte de valeur. Les actifs incorporels à durée de vie déterminée sont subséquemment comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et de toute perte de valeur, le cas échéant. Le goodwill et les marques de commerce ne sont pas amortis, car ils sont considérés comme des actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Ils sont plutôt soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que les actifs pourraient avoir subi une dépréciation.

Lorsque le goodwill et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation, les valeurs comptables des UGT ou des groupes d'UGT incluant le goodwill sont comparées à leurs valeurs recouvrables respectives (la plus élevée de la juste valeur moins les coûts de sortie et de la valeur d'utilité) et toute perte de valeur, le cas échéant, est comptabilisée pour l'excédent.

Les relations avec les clients et les logiciels sont considérés comme des actifs incorporels à durée de vie déterminée et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leurs durées d'utilité qui varient entre 5 et 15 ans et sont évalués pour déterminer s'il existe des indicateurs de dépréciation avant la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Se référer à la section « Tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie » de la note 7 pour une discussion des niveaux d'UGT auxquels le goodwill et les actifs incorporels sont testés.

DÉPRÉCIATION DES AUTRES ACTIFS À LONG TERME

Les autres actifs à long terme sont analysés selon des « indicateurs de dépréciation » à chaque période de présentation de l'information financière. Si un tel indicateur est constaté, un test de dépréciation est exécuté pour l'actif ou le groupe d'actifs (établi comme étant une UGT) pour lequel les flux de trésorerie sont largement indépendants des flux provenant des autres éléments d'actif ou groupes d'actifs. Une perte de valeur est comptabilisée en résultat net quand sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur moins les coûts de sortie et la valeur d'utilité.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la Société répartit le prix d'achat aux actifs corporels et incorporels acquis et aux passifs repris, en fonction de la juste valeur estimative à la date d'acquisition, l'excédent du prix d'achat étant affecté au goodwill.

Les coûts significatifs d'émission de dette relative au financement d'acquisitions d'entreprises sont inclus dans la valeur comptable de la dette et sont amortis sur la durée de celle-ci selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts d'acquisition sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le coût des régimes de retraite à prestations déterminées et des avantages complémentaires de retraite est établi annuellement au 31 mars d'après des calculs actuariels qui font appel à la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et aux meilleures estimations de la direction à l'égard des taux de croissance de la rémunération, de l'âge de la retraite et des coûts prévus des soins de santé. Le coût des services rendus au cours de l'exercice et les intérêts sur les obligations contrebalancés par les produits d'intérêts sur l'actif des régimes sont passés en charges au cours de l'exercice. Les gains ou pertes actuariels, l'incidence d'un rajustement, le cas échéant, du montant maximal constaté comme actif et l'incidence des exigences de financement minimal sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et immédiatement constatés dans les bénéfices non distribués sans reclassement subséquent aux états consolidés des résultats. La charge nette au titre des régimes à cotisations déterminées est généralement équivalente aux cotisations versées par l'employeur.

CONSTATATION DES REVENUS

La Société constate ses revenus lorsque la propriété et les risques de perte sont transférés aux clients, que le prix est déterminable, que le recouvrement est raisonnablement assuré et qu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord. Les revenus sont enregistrés nets des incitatifs à la vente incluant les rabais sur volume.

CONVERSION DES DEVISES

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Conséquemment, les postes du bilan des établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur en date des bilans, alors que les postes des états des résultats sont convertis en dollars canadiens en utilisant les taux de change moyens mensuels en vigueur au cours des périodes. L'écart de change sur la conversion des états financiers des établissements étrangers, présenté dans les états consolidés du résultat global et les états consolidés des capitaux propres comme réserve, représente le cumul des gains (pertes) de change résultant des investissements nets de la Société dans des établissements étrangers. La variation des gains (pertes) non réalisés à la conversion des états financiers des établissements étrangers pour les périodes présentées résulte principalement de la variation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les postes des états financiers de la Société et de ses filiales libellés en devises ont été convertis en utilisant les taux de change en date des bilans pour les éléments d'actifs et de passifs monétaires et les taux de change en vigueur en date des transactions pour les éléments de revenus et charges. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis en utilisant les taux de change historiques. Les gains ou les pertes de change résultant de ces conversions sont inclus dans les coûts d'exploitation.

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions réglées en instruments de capitaux propres pour certains employés de la Société. Les droits sur ces options sont acquis sur une période de cinq ans et celles-ci expirent dix ans après la date de leur octroi. La juste valeur de chacune des tranches d'un octroi est déterminée séparément et est constatée sur la période d'acquisition des droits d'exercice. Lors de l'exercice des options, toute contrepartie payée par les employés et la charge de rémunération connexe comptabilisée à la réserve sont créditées au capital-actions.

La Société attribue des unités d'actions différées (UAD) à certains administrateurs admissibles de la Société qui sont basées sur la valeur de marché des actions ordinaires de la Société. Les UAD sont octroyées trimestriellement, leurs droits étant acquis au moment de l'octroi, et confèrent le droit aux administrateurs de recevoir un paiement en trésorerie pour la valeur des UAD qu'ils détiennent suivant la cessation de leurs fonctions comme administrateurs de la Société. La Société comptabilise une charge aux états consolidés des résultats et un passif aux bilans consolidés pour chaque octroi. Le passif et sa charge connexe sont subséquentement réévalués à chaque période de présentation de l'information financière.

La Société offre des unités d'actions liées à la performance (UAP) aux cadres dirigeants, qui sont basées sur la valeur de marché des actions ordinaires de la Société. Le régime d'UAP est non dilutif et il est réglé en trésorerie. Les unités attribuées sont considérées comme des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie. Un passif est comptabilisé au titre des services reçus et ce passif est évalué initialement, à la date d'attribution, à sa juste valeur. Le passif est subséquentement réévalué à chaque période de présentation de l'information financière, et toute variation de la valeur est comptabilisée en résultat net. La charge de rémunération est comptabilisée sur un cycle de performance de trois ans.

COENTREPRISES

Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et représentent les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle conjoint et pour lesquelles elle est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entreprise. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts sur les bénéfices représente la somme des impôts exigibles et différés et est comptabilisée aux états consolidés des résultats à l'exception des éléments qui sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global ou directement aux capitaux propres.

Les impôts sur les bénéfices exigibles sont déterminés en fonction des bénéfices imposables de l'exercice et incluent tout ajustement relatif aux impôts exigibles d'exercices antérieurs.

La Société utilise la méthode du report variable axée sur le bilan pour les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés selon les différences temporaires existant entre la valeur comptable, aux bilans consolidés, et la valeur fiscale de l'actif et du passif et sont évalués en fonction des taux d'imposition qui sont adoptés ou quasi adoptés et qui devraient s'appliquer au moment où les actifs seront réalisés ou que les passifs seront réglés. Un actif d'impôts différés n'est constaté que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de la différence temporaire déductible.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Subséquemment, les instruments financiers classés comme actifs financiers disponibles à la vente, détenus à des fins de transaction et les instruments financiers dérivés, qu'ils fassent partie ou non d'une relation de couverture, continuent d'être évalués à la juste valeur dans le bilan à chaque date de clôture, tandis que les autres instruments financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Société a effectué les classements suivants :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme des prêts et créances et sont par la suite évalués au coût après amortissement.
- Les débiteurs sont classés comme des prêts et créances et sont par la suite évalués au coût après amortissement.
- Les autres éléments d'actif qui répondent à la définition d'un actif financier sont classés comme des prêts et créances et sont par la suite évalués au coût après amortissement.
- Les emprunts bancaires, les créditeurs et charges à payer, les autres éléments de passif et les dettes à long terme sont classés comme autres éléments de passif et sont évalués au coût après amortissement, à l'exception du passif en lien avec les UAD et les UAP, qui est évalué à la juste valeur des actions ordinaires aux dates de bilan.

La Société utilise certains instruments dérivés pour couvrir les risques liés aux variations des paiements d'intérêts et pour couvrir les risques liés au taux de change, notamment des contrats de change à terme, des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt. Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle les contrats dérivés et les swaps de devises prennent effet et sont subséquemment réévalués à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Le gain ou la perte en résultant est immédiatement constaté aux résultats, sauf si le dérivé est désigné comme étant un instrument de couverture.

OPÉRATIONS DE COUVERTURE

La Société désigne certains instruments financiers comme des couvertures de flux de trésorerie. Au début de la relation de couverture, la Société constitue une documentation en bonne et due forme concernant ses objectifs et sa stratégie de gestion du risque, ainsi que la durée et la nature des risques couverts, et elle identifie l'élément couvert et l'instrument de couverture.

Dans le cas des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, la variation de la juste valeur liée à la partie efficace de la couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, et le montant cumulé est présenté dans la réserve au titre de la couverture des flux de trésorerie dans l'état consolidé des capitaux propres. Toute partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat net. Les gains ou les pertes sur couvertures de flux de trésorerie inclus dans les autres composantes des capitaux propres sont reclassés en résultat net au moment où l'instrument de couverture arrive à échéance ou est réglé, afin de contrebalancer les pertes ou les gains comptabilisés au titre des éléments couverts sous-jacents.

La Société évalue dans les règles, au début de la relation de couverture et trimestriellement par la suite, l'efficacité avec laquelle les instruments de couverture compensent les variations des risques liés aux flux de trésorerie associés à l'élément couvert. Lorsqu'une relation de couverture n'est plus efficace, la Société cesse d'utiliser la comptabilité de couverture, et toute variation subséquente de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée en résultat net.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part de tierces parties dans les capitaux propres des filiales acquises. Le droit des actionnaires sans contrôle sur l'actif net de la filiale est présenté comme une composante des capitaux propres. Tout achat d'actions auprès des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle et effectué après l'obtention du contrôle d'une division par la Société est considéré comme une transaction conclue avec les propriétaires de la Société. Le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués aux propriétaires de la Société et à la participation ne donnant pas le contrôle.

HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés dans un des trois niveaux hiérarchiques, décrits ci-dessous, aux fins de présentation. La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Chacun des niveaux reflète les données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et passifs :

Niveau 1 – Données correspondant à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs.

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.

Niveau 3 – Données utilisées dans la technique d'évaluation qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché au moment de la détermination de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

RECOURS À DES ESTIMATIONS ET JUGEMENTS DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société requiert que la direction fasse preuve de jugement et qu'elle établisse des estimations sur des transactions et des valeurs comptables qui seront réalisées dans l'avenir. Ces jugements et estimations sont volatils en raison des changements des facteurs internes et/ou externes et sont continuellement révisés par la direction. Une discussion de ces jugements et de ces estimations pouvant avoir une incidence significative sur les états financiers est présentée plus bas.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS SIGNIFICATIFS

Impôts sur les bénéfices

La Société est soumise à l'impôt dans de nombreux territoires. Une part de jugement considérable est nécessaire à l'établissement de la charge d'impôt consolidée. Dans le cours normal des affaires, il existe plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination des impôts finaux est incertaine. Un passif est comptabilisé si, de l'avis de la Société, elle estime qu'un montant d'impôt à payer pourrait résulter des vérifications fiscales prévues. Lorsque les résultats finaux de ces questions diffèrent des montants qui avaient initialement été comptabilisés, ces différences auront une incidence sur les résultats pour la période de présentation financière, ainsi que sur les charges pour les impôts exigibles et les impôts différés respectifs pour la période de présentation financière au cours de laquelle cette détermination est effectuée.

Impôts différés

La Société utilise la méthode du report variable axée sur le bilan pour les impôts différés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués en fonction des taux adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer aux bénéfices imposables des années au cours desquelles les différences temporaires seront recouvrées ou réglées. Il faut donc projeter les bénéfices imposables de ces années de même qu'établir une hypothèse quant à la période finale de recouvrement ou de règlement des différences temporaires. La projection des bénéfices imposables futurs est basée sur les meilleures estimations de la direction et peut varier des bénéfices imposables réels. Les actifs d'impôts différés sont revus à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable de réaliser l'avantage fiscal connexe. Les lois et règles fiscales canadiennes, américaines et internationales sont sujettes à interprétation et nécessitent le jugement de la Société, lequel peut être contesté par les autorités fiscales. La Société croit qu'elle a pourvu de façon adéquate aux obligations d'impôts différés pouvant découler des faits et circonstances actuels. Les différences temporaires et les taux d'imposition pourraient changer en raison de changements budgétaires et/ou de modifications aux lois fiscales.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Goodwill, actifs incorporels et regroupements d'entreprises

Le goodwill, les marques de commerce et les relations avec les clients ont principalement été constatés par suite des regroupements d'entreprises. La Société utilise la méthode de l'acquisition pour comptabiliser ces regroupements d'entreprises, laquelle nécessite des jugements et des estimations importants. Lors du processus de répartition d'un regroupement d'entreprises, des justes valeurs estimatives sont attribuées aux actifs nets acquis, incluant les marques de commerce et les relations avec les clients. Ces estimations sont basées sur des prévisions de flux de trésorerie futurs, des estimations des fluctuations économiques et un taux d'actualisation estimé. L'excédent du prix d'achat sur la juste valeur estimative des actifs nets acquis est ensuite attribué au goodwill. Dans le cas où les justes valeurs réelles des actifs nets diffèrent des estimations, les montants attribués aux actifs nets et spécifiquement aux marques de commerce et aux relations avec les clients pourraient différer des montants présentés. Cela affecterait ensuite directement la valeur comptable du goodwill. Toute différence dans les justes valeurs estimées affecterait également l'amortissement des actifs incorporels ayant une durée de vie déterminée.

Immobilisations

Un jugement critique est nécessaire dans la sélection et l'application des méthodes comptables et des durées d'utilité de même que dans la détermination de l'importance des composants et de leur répartition respective. La direction considère la méthode linéaire comme la méthode d'amortissement la plus appropriée, étant donné que les usines de la Société fonctionnent, sur une base annuelle, à un niveau de production similaire, ce qui indique une production constante (se référer au tableau plus loin pour davantage d'informations sur les durées d'utilité des actifs de production). Il est de l'avis de la direction que les durées de vie d'utilité et les méthodes comptables reflètent adéquatement l'utilisation des actifs de production à long terme disponibles de même que les avantages économiques en découlant.

Dépréciation des actifs

Certains jugements et certaines estimations significatifs sont requis lors des tests de dépréciation du goodwill, des actifs incorporels et des autres actifs à long terme. La direction utilise des estimations ou exerce son jugement dans la détermination des indicateurs de dépréciation, dans la définition d'une UGT, dans l'estimation de flux de trésorerie futurs et pour les autres hypothèses clés telles que les taux d'actualisation et les multiplicateurs de résultats utilisés pour déterminer une juste valeur (moins les coûts de sortie) ou une valeur d'utilité. Les estimations établies pour le goodwill et les actifs incorporels sont présentées à la note 7. Les autres actifs à long terme sont testés seulement lorsque des indicateurs de dépréciation sont présents.

Avantages sociaux futurs

La Société offre des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui fournissent des prestations de retraite ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi à ses employés. Plusieurs estimations et hypothèses sont requises pour déterminer la charge liée aux régimes de retraite à prestations déterminées de même que l'obligation s'y rattachant, dont le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur comptable de l'obligation et les produits d'intérêts sur l'actif des régimes, le taux de croissance prévu lié aux soins de santé, le taux de mortalité prévu, les augmentations salariales prévues, etc. Les résultats réels seront vraisemblablement différents des hypothèses initiales. Ces gains ou pertes sont présentés dans les états consolidés du résultat global.

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ MISES EN ŒUVRE

L'International Accounting Standards Board (IASB) a procédé à des révisions des normes en place dans le cadre de ses projets d'amélioration continue. Un sommaire des normes significatives modifiées et une analyse des modifications sont présentés plus bas.

Les normes, modifications aux normes et interprétations ci-dessous ont été publiées et s'appliquent à la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2018. L'application anticipée est permise :

IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié une modification visant à clarifier la façon de comptabiliser certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications décrivent les exigences liées à la comptabilisation de l'incidence des conditions d'acquisition de droits et des conditions accessoires à l'acquisition de droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions comportant l'option de règlement net aux fins des obligations de retenue d'impôt; ainsi que d'une modification des modalités d'un paiement fondé sur des actions qui donne lieu à un changement dans le classement de la transaction qui est réglée en instruments de capitaux propres plutôt qu'en trésorerie.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version finale d'IFRS 9, *Instruments financiers*, dans le but de remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La nouvelle norme se rapporte au classement et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers et fournit un nouveau modèle de dépréciation pour la comptabilisation des pertes de crédit attendues et un nouveau modèle de comptabilité de couverture. Pour des renseignements supplémentaires, veuillez vous reporter à la rubrique « Questions liées à l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15 » de la présente note.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, dont l'objectif est de mettre en œuvre un modèle unique de comptabilisation des produits tirés de contrats conclus avec des clients. Cette nouvelle norme annulera et remplacera les directives actuelles de comptabilisation des produits d'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, d'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*.

L'objectif de cette norme est d'établir une méthode de comptabilisation des produits en cinq étapes : identification d'un contrat conclu avec des clients, identification des obligations de prestation, détermination du prix de transaction, répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation et comptabilisation des produits lorsque les obligations de prestation sont remplies. Dans certains cas, les transferts d'actifs non liés aux activités ordinaires de l'entité devront aussi être soumis aux exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation du nouveau modèle. Cette norme élargit également les exigences en matière d'informations à fournir.

En avril 2016, l'IASB a modifié IFRS 15 pour y inclure des clarifications des directives sur l'identification des obligations de prestation, sur la comptabilisation des licences de propriété intellectuelle et sur la distinction entre une entité agissant pour son propre compte et celle qui agit comme mandataire (présentation des produits bruts par rapport aux produits nets). La modification comprend l'ajout de mesures de simplification pour la transition à la nouvelle norme portant sur les produits.

En ce qui a trait à l'identification des obligations de prestation, les modifications clarifient la façon de déterminer si les promesses contenues dans un contrat sont des biens et des services distincts et, par conséquent, s'ils devraient être comptabilisés séparément. Les modifications aux directives sur les licences clarifient la façon de déterminer si les produits tirés d'une licence de propriété intellectuelle devraient être comptabilisés progressivement ou à un moment précis. En ce qui a trait à la distinction entre une entité agissant pour son propre compte et celle qui agit comme mandataire, les modifications précisent que l'entité agissant pour son propre compte en vertu d'un accord contrôle un bien ou un service avant qu'il ne soit fourni à un client. Pour des renseignements supplémentaires, veuillez vous reporter à la rubrique « Questions liées à l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15 » de la présente note.

IAS 40, Immeubles de placement

En décembre 2016, l'IASB a publié une modification d'IAS 40 afin de clarifier les indications sur les transferts d'actifs depuis la catégorie immeubles de placement ou vers celle-ci. La modification indique que pour transférer un bien immobilier depuis ou vers la catégorie immeubles de placement, il doit exister une indication que l'utilisation du bien immobilier a changé. Pour conclure que l'utilisation du bien immobilier a changé, il est convenu d'évaluer si le bien immobilier répond à la définition de ce terme. Le changement doit être confirmé au moyen d'éléments probants. Cette modification peut être appliquée de manière prospective ou rétrospective.

IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

En décembre 2016, l'IASB a publié IFRIC 22, qui fournit des indications sur la manière de déterminer la date de la transaction lors de l'application de la norme sur les transactions en monnaie étrangère, conformément à IAS 21. L'interprétation s'applique lorsqu'une entité paie ou reçoit une contrepartie anticipée dans le cadre de contrats libellés en devises. La date de la transaction détermine le taux de change à utiliser au moment de la comptabilisation initiale de l'actif, de la charge ou des produits connexes. Cette interprétation fournit des directives pour les cas de paiements ou d'encaissements uniques et pour les cas de paiements ou d'encaissements multiples et vise à réduire la diversité des pratiques.

À l'exception de ce qui est précisé à la rubrique « Questions liées à l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15 », l'adoption de ces normes, modifications et interprétation n'aura pas d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

La norme suivante a été publiée et s'applique à la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2019. L'application anticipée est permise pour les entités qui ont aussi adopté IFRS 15 :

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplacera IAS 17, *Contrats de location*. La nouvelle norme éliminera la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement et imposera la comptabilisation, par le preneur, de la plupart des contrats de location au bilan, sauf en ce qui concerne quelques exceptions limitées. Pour le bailleur, la comptabilisation demeurera essentiellement inchangée, et la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement sera maintenue.

Les normes, modifications aux normes et interprétations ci-dessous ont été publiées et s'appliquent à la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2019. L'application anticipée est permise.

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 3 afin de clarifier le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle doit réévaluer les participations qu'elle détenait antérieurement dans cette entreprise.

IFRS 9, Instruments financiers

En octobre 2017, l'IASB a apporté d'autres modifications à IFRS 9 afin de permettre aux actifs financiers assortis d'une clause de remboursement anticipé pouvant donner lieu à la réception, par le porteur, d'une indemnité de résiliation anticipée, de répondre au critère « dont les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts » si des conditions précises sont respectées.

IFRS 11, Partenariats

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 11 afin de clarifier le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle conjoint d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle ne doit pas réévaluer les participations qu'elle détenait antérieurement dans cette entreprise.

IAS 19, Avantages du personnel

En février 2018, l'IASB a publié une modification à IAS 19 pour préciser la façon dont une entité doit déterminer les charges de retraite lorsque des changements sont apportés à un régime de retraite. Lorsqu'une modification, une réduction ou une liquidation est apportée à un régime, IAS 19 exige qu'une entité réévalue son passif ou son actif net au titre des prestations définies. Selon les modifications à IAS 19, une entité est tenue d'utiliser les hypothèses mises à jour découlant de cette réévaluation afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets pour le reste de la période de présentation de l'information financière à la suite du changement apporté au régime. Les modifications précisent en outre l'effet d'une modification, d'une réduction ou d'une liquidation de régime sur les exigences relatives au plafond de l'actif.

IAS 23, Coûts d'emprunt

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IAS 23 afin de préciser que si un emprunt contracté reste dû une fois que l'actif connexe est prêt pour son utilisation ou sa vente prévue, il doit alors être traité en tant que fonds empruntés de façon générale par l'entité aux fins du calcul du taux de capitalisation des emprunts généraux.

IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

En octobre 2017, l'IASB a publié une modification à IAS 28 afin de préciser qu'une entité doit appliquer IFRS 9 aux intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise qui, en fait, constituent une partie de sa participation nette dans l'entreprise associée ou la coentreprise, mais auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, le Comité d'interprétations des IFRS a publié IFRIC 23, qui clarifie la manière d'appliquer les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation prescrites dans IAS 12, *Impôts sur le résultat*, lorsqu'une incertitude subsiste quant aux traitements fiscaux à utiliser.

La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes, modifications et interprétation sur les états financiers de la Société.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

QUESTIONS LIÉES À L'APPLICATION D'IFRS 9 ET D'IFRS 15

IFRS 9 et IFRS 15 doivent être appliquées pour les exercices ouverts le 1^{er} avril 2018. La Société n'adoptera pas IFRS 9 ni IFRS 15 de façon anticipée. La Société adoptera IFRS 9 et IFRS 15 à l'exercice 2019.

IFRS 9 s'applique de manière rétrospective conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, sous réserve de certaines exemptions et exceptions. De façon générale, les principales incidences de l'adoption d'IFRS 9 devraient être liées au classement et à l'évaluation des actifs financiers, à l'introduction d'un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues (plutôt que les pertes subies selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*), à la comptabilité de couverture et à des obligations d'information additionnelles importantes.

La Société a évalué l'incidence de cette norme. Au cours de son analyse, aucune différence qui changerait de façon importante le classement et l'évaluation des instruments financiers de la Société n'a été décelée. La Société prévoit appliquer la méthode simplifiée et comptabiliser les pertes attendues sur la durée de vie de toutes les créances clients.

En vertu d'IFRS 9, la Société devra s'assurer que les relations de couverture sont alignées sur les objectifs et la stratégie de gestion du risque de la Société et devra appliquer une approche plus qualitative et prospective pour évaluer l'efficacité des couvertures. La Société a effectué ces changements à ses documents internes pour répondre aux exigences d'IFRS 9. La Société a évalué l'incidence de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés, et elle a établi qu'elle n'avait pas une incidence importante.

IFRS 15 peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle la Société présente l'information financière, conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ou de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application d'IFRS 15 à la date de la première application. La Société a décidé d'utiliser la seconde méthode comme méthode de transition, tel qu'il est prescrit aux termes d'IFRS 15.

La Société a examiné les bons de commande standards, les factures, les modalités d'expédition et les contrats importants conclus avec les clients, y compris les ententes de remises. La Société a quantifié l'incidence d'IFRS 15 et a déterminé que ces changements n'ont pas une incidence importante sur ses états financiers consolidés. Les éléments suivants représentent les éléments principaux où des différences ont été relevées pour la transition à IFRS 15.

- La présentation des activités d'expédition et de manutention sera considérée comme une activité principale et sera présentée sur une base brute. Le traitement comptable actuel de la Société ne s'est traduit par aucune différence importante.
- Les revenus seront comptabilisés à un moment précis lorsque le contrôle de l'actif est transféré au client, généralement au moment de la livraison des produits. Le traitement comptable actuel de la Société ne s'est traduit par aucune différence importante.
- Certains contrats conclus avec des clients offrent des programmes incitatifs, qui comprennent des remises, des promotions, des ristournes publicitaires et d'autres incitatifs fondés sur le volume. Ces incitatifs donnent lieu à des contreparties variables, qui sont aussi estimées au moment de la passation du contrat. IFRS 15 ne s'est traduite par aucune différence importante aux méthodes d'estimation actuelles ni au moment de la comptabilisation des estimations ou au traitement comptable actuel de la Société.

La Société ne prévoit pas comptabiliser d'ajustement au solde d'ouverture des bénéfices non distribués à la date de transition, puisque l'incidence n'est pas importante. En plus de nous assurer que les exigences en matière de comptabilisation et d'information à fournir en vertu d'IFRS 15 sont respectées, nous avons continué d'apporter tous les changements aux systèmes et aux processus requis pour rassembler l'information et respecter les exigences des normes en matière de comptabilisation et d'information à fournir. La Société n'aura pas à changer de façon importante ses processus d'affaires et ses contrôles en vue de faciliter cette transition.

La Société fournira les informations à fournir additionnelles requises par la nouvelle norme à compter du premier trimestre de l'exercice 2019 et par la suite. En plus des nouvelles exigences en matière d'information à fournir en vertu d'IFRS 15, la Société présentera le montant de l'incidence qu'a l'application d'IFRS 15, sur chaque poste des états financiers de la période de présentation de l'information financière, par rapport aux normes précédentes.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

NOUVELLES NORMES COMPTABLES ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Les modifications suivantes aux normes existantes ont été adoptées par la Société le 1^{er} avril 2017 :

IAS 7, Tableau des flux de trésorerie

IAS 7 a été modifiée pour y inclure des exigences supplémentaires en matière de présentation de la variation des passifs issus des activités de financement telles que i) les changements issus des flux de trésorerie de financement; ii) les changements découlant de l'obtention ou de la perte du contrôle de filiales ou d'autres entreprises; iii) l'effet des variations des cours des monnaies étrangères; iv) les variations des justes valeurs; v) les autres changements.

Cette modification n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2018.

IAS 12, Impôts sur le résultat

IAS 12 a été modifiée afin de clarifier les exigences relatives à la comptabilisation d'actifs d'impôts différés pour les pertes non réalisées sur les instruments de créance évalués à la juste valeur.

Cette modification n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2018.

NOTE 4 STOCKS

	31 mars 2018	31 mars 2017
Produits finis	835,2 \$	783,0 \$
Matières premières, produits en cours et fournitures	399,3	389,5
Total	1 234,5 \$	1 172,5 \$

Le montant des stocks constaté à titre de charge dans les coûts d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 est de 9 175,1 millions de dollars (8 876,1 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2017).

Au cours de l'exercice 2018, une perte de valeur des stocks de 16,9 millions de dollars (4,1 millions de dollars au 31 mars 2017) a été constatée à titre de charge dans les coûts d'exploitation, excluant l'amortissement, les coûts d'acquisition et de restructuration, dans les « Variations des stocks de produits finis et de produits en cours », présentés à la note 5.

NOTE 5 COÛTS D'EXPLOITATION, EXCLUANT L'AMORTISSEMENT, LES COÛTS D'ACQUISITION ET DE RESTRUCTURATION

	2018	2017
Variations des stocks de produits finis et de produits en cours	(56,5) \$	(88,3) \$
Matières premières et consommables utilisées	8 018,0	7 768,1
Perte (gain) sur change	2,7	(4,3)
Avantages du personnel	1 314,1	1 268,9
Frais de vente	429,1	404,2
Autres frais généraux et d'administration	570,4	524,5
Total	10 277,8 \$	9 873,1 \$

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

NOTE 6 IMMOBILISATIONS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018							
	Terrains	Bâtiments	Mobilier, machinerie et équipement	Matériel roulant	Contrats de location	Détenues en vue de la vente	Total
Coût							
Au 31 mars 2017	69,2 \$	854,9 \$	2 638,3 \$	16,9 \$	– \$	– \$	3 579,3 \$
Acquisitions d'entreprises (note 16)	2,4	20,6	3,4	1,0	28,7	–	56,1
Ajouts	0,2	83,3	193,6	0,7	–	–	277,8
Cessions	(0,8)	(11,5)	(85,2)	(0,4)	–	–	(97,9)
Transferts	(5,2)	(17,8)	(0,1)	–	–	23,1	–
Écart de conversion	(0,8)	(23,0)	(71,5)	(0,5)	0,9	–	(94,9)
Au 31 mars 2018	65,0 \$	906,5 \$	2 678,5 \$	17,7 \$	29,6 \$	23,1 \$	3 720,4 \$
Amortissement cumulé							
Au 31 mars 2017	–	290,5	1 115,9	7,4	–	–	1 413,8
Amortissement	–	33,0	166,1	1,9	1,1	–	202,1
Cessions	–	(8,6)	(83,1)	(0,3)	–	–	(92,0)
Transferts	–	(8,8)	–	–	–	8,8	–
Charges de dépréciation relatives à une fermeture d'usine	–	6,1	4,5	–	–	–	10,6
Écart de conversion	–	(8,8)	(25,2)	(0,1)	–	–	(34,1)
Au 31 mars 2018	– \$	303,4 \$	1 178,2 \$	8,9 \$	1,1 \$	8,8 \$	1 500,4 \$
Valeur nette comptable au 31 mars 2018	65,0 \$	603,1 \$	1 500,3 \$	8,8 \$	28,5 \$	14,3 \$	2 220,0 \$

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017							
	Terrains	Bâtiments	Mobilier, machinerie et équipement	Matériel roulant	Contrats de location	Détenues en vue de la vente	Total
Coût							
Au 31 mars 2016	68,2 \$	818,4 \$	2 438,0 \$	17,5 \$	– \$	– \$	3 342,1 \$
Ajouts	0,4	29,5	205,0	1,8	–	–	236,7
Cessions	(0,2)	(4,5)	(46,7)	(2,7)	–	–	(54,1)
Écart de conversion	0,8	11,5	42,0	0,3	–	–	54,6
Au 31 mars 2017	69,2 \$	854,9 \$	2 638,3 \$	16,9 \$	– \$	– \$	3 579,3 \$
Amortissement cumulé							
Au 31 mars 2016	–	256,3	991,7	8,1	–	–	1 256,1
Amortissement	–	34,3	153,4	1,7	–	–	189,4
Cessions	–	(3,5)	(45,4)	(2,5)	–	–	(51,4)
Écart de conversion	–	3,4	16,2	0,1	–	–	19,7
Au 31 mars 2017	– \$	290,5 \$	1 115,9 \$	7,4 \$	– \$	– \$	1 413,8 \$
Valeur nette comptable au 31 mars 2017	69,2 \$	564,4 \$	1 522,4 \$	9,5 \$	– \$	– \$	2 165,5 \$

La valeur nette comptable des immobilisations en cours de construction totalise 109,1 millions de dollars au 31 mars 2018 (190,6 millions de dollars au 31 mars 2017) et celles-ci sont principalement constituées de machinerie et d'équipement.

Les actifs détenus en vue de la vente ont trait principalement à des terrains et à des bâtiments au Canada en raison de la fermeture de certaines installations et ont été enregistrés au moindre de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Aucun actif n'était détenu en vue de la vente au 31 mars 2017.

NOTE 7 GOODWILL ET ACTIFS INCORPORELS

	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018				
	Goodwill	Durée de vie indéterminée	Durée de vie déterminée		Total des actifs incorporels
		Marques de commerce	Relations avec les clients ¹	Logiciels ²	
Coût					
Au 31 mars 2017	2 240,5 \$	354,7 \$	260,1 \$	135,9 \$	750,7 \$
Acquisitions d'entreprises (note 16)	233,8	81,7	49,9	—	131,6
Ajouts	—	—	—	66,2	66,2
Écart de conversion	(57,0)	(2,9)	(6,3)	(6,5)	(15,7)
Au 31 mars 2018	2 417,3 \$	433,5 \$	303,7 \$	195,6 \$	932,8 \$
Amortissement cumulé					
Au 31 mars 2017	—	—	87,2	1,2	88,4
Amortissement	—	—	17,7	6,5	24,2
Écart de conversion	—	—	(2,4)	(0,5)	(2,9)
Au 31 mars 2018	— \$	— \$	102,5 \$	7,2 \$	109,7 \$
Valeur nette comptable au 31 mars 2018	2 417,3 \$	433,5 \$	201,2 \$	188,4 \$	823,1 \$

	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017				
	Goodwill	Durée de vie indéterminée	Durée de vie déterminée		Total des actifs incorporels
		Marques de commerce	Relations avec les clients ¹	Logiciels ²	
Coût					
Au 31 mars 2016	2 194,1 \$	351,9 \$	255,8 \$	48,6 \$	656,3 \$
Ajouts	—	—	—	84,7	84,7
Écart de conversion	46,4	2,8	4,3	2,6	9,7
Au 31 mars 2017	2 240,5 \$	354,7 \$	260,1 \$	135,9 \$	750,7 \$
Amortissement cumulé					
Au 31 mars 2016	—	—	69,3	—	69,3
Amortissement	—	—	16,7	1,2	17,9
Écart de conversion	—	—	1,2	—	1,2
Au 31 mars 2017	— \$	— \$	87,2 \$	1,2 \$	88,4 \$
Valeur nette comptable au 31 mars 2017	2 240,5 \$	354,7 \$	172,9 \$	134,7 \$	662,3 \$

¹ Les relations avec les clients sont amorties de façon linéaire sur une période de 15 ans.

² Aucun ajout n'a été généré à l'interne.

TESTS DE DÉPRÉCIATION DES UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE

Goodwill

Afin de déterminer si le goodwill s'est déprécié, la Société doit estimer le montant recouvrable des UGT ou groupes d'UGT auxquels le goodwill est affecté. La direction considère les secteurs qui suivent comme étant des UGT ou groupes d'UGT étant donné qu'ils représentent le plus petit groupe d'actifs identifiables générant des flux de trésorerie largement indépendants des flux provenant des autres éléments d'actif ou groupes d'actifs.

La Société présente ses activités selon trois secteurs géographiques. Le Secteur Canada comprend la Division Produits laitiers (Canada). Le Secteur USA comprend la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA). Finalement, le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Argentine) et la Division Produits laitiers (Australie).

NOTE 7 GOODWILL ET ACTIFS INCORPORELS (SUITE)

Au 1^{er} avril 2017, le Secteur Canada comprend les revenus nationaux et d'exportation d'ingrédients fabriqués au Canada. Le Secteur USA comprend les revenus nationaux d'ingrédients et les revenus d'exportation d'ingrédients et de fromages fabriqués aux États-Unis. Le goodwill se rapportant à la Division Ingrédients laitiers a été reclassé dans la Division Canada et la Division Fromages (USA). Avant le 1^{er} avril 2017, ces chiffres étaient présentés dans la Division Ingrédients laitiers du Secteur International. Par conséquent, certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à la présentation actuelle.

Le goodwill a été affecté à chaque UGT ou groupe d'UGT de la façon suivante :

Affectation du goodwill	31 mars 2018	31 mars 2017
Canada	323,2 \$	323,2 \$
USA		
Division Fromages (USA)	1 247,3	1 068,6
Division Aliments laitiers (USA)	617,3	613,6
International		
Division Produits laitiers (Australie)	219,6	224,9
Division Produits laitiers (Argentine)	9,9	10,2
	2 417,3 \$	2 240,5 \$

Les montants recouvrables de la Division Produits laitiers (Canada), de la Division Fromages (USA) et de la Division Aliments laitiers (USA) ont été estimés en utilisant un modèle d'évaluation basé sur un multiple des bénéfices (juste valeur moins les coûts de sortie). Les hypothèses clés utilisées dans ces modèles se composent principalement d'un multiple des bénéfices pour les comparables de l'industrie appliqué aux résultats de chaque UGT ou groupe d'UGT testé.

Les montants recouvrables de la Division Produits laitiers (Australie) et de la Division Produits laitiers (Argentine) ont été estimés en utilisant le modèle des flux de trésorerie actualisés (valeur d'utilité) en fonction des hypothèses clés suivantes :

- **Flux de trésorerie** : Les prévisions de flux de trésorerie pour une UGT donnée sont basées sur les bénéfices avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement et sont ajustées en fonction d'un taux de croissance et des taux d'imposition prévus. La prévision des flux de trésorerie n'excède pas un horizon de cinq années, avec une valeur finale calculée comme étant perpétuelle dans la dernière année.
- **Taux de croissance final** : La direction utilise un taux de croissance final pour ajuster ses prévisions des flux de trésorerie selon les hausses attendues de l'inflation et les revenus pour l'UGT.
- **Taux d'actualisation** : Les flux de trésorerie sont actualisés en utilisant des taux d'actualisation avant impôts.

La Société a procédé à son test de dépréciation annuel et, dans tous les cas, les montants recouvrables excédaient leur valeur comptable respective incluant le goodwill. Aux 31 janvier 2018 et 2017, le goodwill n'était pas considéré comme s'étant déprécié.

Marques de commerce

Les marques de commerce sont incluses dans les UGT ou groupes d'UGT de la façon suivante :

Affectation des marques de commerce	31 mars 2018	31 mars 2017
Neilson – Division Produits laitiers (Canada)	223,2 \$	223,2 \$
Autres	210,3	131,5
	433,5 \$	354,7 \$

Aux fins des tests de dépréciation des marques de commerce, les montants recouvrables des UGT ou groupes d'UGT auxquels elles appartiennent ont été estimés en utilisant des flux de trésorerie actualisés (valeur d'utilité) en fonction des hypothèses clés suivantes :

- **Flux de trésorerie** : Les prévisions de flux de trésorerie pour une marque de commerce donnée sont basées sur les bénéfices avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement et sont ajustées en fonction d'un taux de croissance et des taux d'imposition prévus. La prévision des flux de trésorerie n'excède pas un horizon de cinq années, avec une valeur finale calculée comme étant perpétuelle dans la dernière année.
- **Taux de croissance final** : La direction utilise un taux de croissance final pour ajuster ses prévisions des flux de trésorerie selon les hausses attendues de l'inflation et des revenus des produits exploités sous une marque de commerce.
- **Taux d'actualisation** : Les flux de trésorerie sont actualisés en utilisant des taux d'actualisation avant impôts.

NOTE 7 GOODWILL ET ACTIFS INCORPORELS (SUITE)

La Société a procédé à un test de dépréciation sur ses marques de commerce en utilisant la valeur d'utilité (les flux de trésorerie actualisés) pour établir les montants recouvrables. Les montants recouvrables pour chaque marque de commerce et autres actifs incorporels non sujets à l'amortissement ont ensuite été comparés à leurs valeurs comptables. Dans tous les cas, les montants recouvrables excédaient les valeurs comptables et, par conséquent, aucune perte de valeur n'avait été constatée. Pour les actifs incorporels amortissables et ayant une durée de vie déterminée, il n'existait aucun indicateur de dépréciation pour les exercices 2018 et 2017.

NOTE 8 AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	31 mars 2018	31 mars 2017
Coentreprises	47,9 \$	50,8 \$
Autres	37,8	48,9
	85,7 \$	99,7 \$

La Société possède des participations respectives de 50 % et de 49 % dans deux coentreprises en Australie. Dans le cas des deux coentreprises, l'accord contractuel exige le consentement unanime de toutes les parties pour diriger les activités importantes des coentreprises. La fin d'exercice de ces coentreprises est le 30 juin et elles sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La Société a comptabilisé en résultat net un montant de 7,3 millions de dollars, représentant sa quote-part des bénéfices des coentreprises pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 (11,4 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2017). Les dividendes reçus des coentreprises se sont élevés à 8,2 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 (10,3 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2017).

NOTE 9 EMPRUNTS BANCAIRES

La Société dispose de facilités de crédit bancaire lui permettant d'obtenir des emprunts bancaires non garantis comme suit :

Facilités de crédit	Échéance	Disponible pour utilisation		Montant utilisé	
		Équivalent en devise canadienne	Devise de base	31 mars 2018	31 mars 2017
Amérique du Nord – États-Unis	Décembre 2022 ¹	387,0	300,0 USD	71,0 \$	– \$
Amérique du Nord – Canada	Décembre 2022 ¹	258,0	200,0 USD	–	–
Argentine	Annuelle ²	117,4	91,0 USD	41,3	46,2
Argentine	Annuelle ³	100,5	1 570 ARS	42,2	23,9
Australie	Annuelle ⁴	24,8	25,0 AUD	7,9	–
Australie	Annuelle ⁵	96,8	75,0 USD	30,9	23,7
		984,5		193,3 \$	93,8 \$

¹ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1,00 % ou le taux LIBOR ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société.

² Porte mensuellement intérêt au taux local et peut être utilisée en dollars américains.

³ Porte mensuellement intérêt au taux local et peut être utilisée en pesos argentins.

⁴ Porte mensuellement intérêt au taux des acceptations bancaires australiennes majoré de 0,85 %.

⁵ Porte mensuellement intérêt au taux LIBOR ou au taux des acceptations bancaires australiennes majoré de 0,75 % et peut être utilisée en dollars australiens ou américains.

NOTE 10 DETTE À LONG TERME

	31 mars 2018	31 mars 2017
Facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties		
Obtenues en décembre 2012 et échéant en décembre 2019 (850 millions de dollars) ¹	200,0	600,0
Billets de premier rang non garantis ²		
2,65 %, émis en novembre 2014 et échéant en novembre 2019 (série 1)	300,0	300,0
2,20 %, émis en juin 2016 et échéant en juin 2021 (série 2)	300,0	300,0
2,83 %, émis en novembre 2016 et échéant en novembre 2023 (série 3)	300,0	300,0
1,94 %, émis en juin 2017 et échéant en juin 2022 (série 4)	300,0	—
Obligations en vertu de contrats de location-financement	25,3	—
	1 425,3 \$	1 500,0 \$
Tranche échéant à moins d'un an	4,4	—
	1 420,9 \$	1 500,0 \$
Les remboursements de capital se répartissent comme suit :		
Moins de 1 an	4,4 \$	— \$
De 1 à 2 ans	520,9	—
De 2 à 3 ans	—	900,0
De 3 à 4 ans	300,0	—
De 4 à 5 ans	300,0	300,0
Plus de 5 ans	300,0	300,0
	1 425,3 \$	1 500,0 \$

¹ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1,00 % ou le taux LIBOR ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société, et les montants peuvent être prélevés en dollars canadiens ou en dollars américains. Avec prise d'effet le 4 février 2013, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt afin de fixer son taux, lequel a pris fin le 30 décembre 2016. Au 31 mars 2017, le taux d'intérêt sur une tranche de 452,9 millions de dollars de la facilité était fixé à 1,58 %, majoré d'un écart applicable. Au 31 mars 2018, un montant de 157,0 millions de dollars USD avait été prélevé et le risque de taux de change était contrebalancé par un swap de devises.

² Les paiements d'intérêts sont semestriels.

Le 12 juin 2017, la Société a émis des billets à moyen terme de série 4, pour un montant de 300,0 millions de dollars, portant intérêt à un taux annuel de 1,94 % et échéant le 13 juin 2022. Les intérêts sont payables en versements semestriels égaux. Cette émission a été faite dans le cadre de son programme de billets à moyen terme, expirant en janvier 2019.

Le 21 décembre 2017, la Société a conclu une nouvelle entente de crédit relative à une facilité à terme non renouvelable d'un montant total de 1,28 milliard de dollars (facilité d'acquisition), composée de trois tranches : une tranche d'un an d'un montant de 400,0 millions de dollars, une tranche de trois ans d'un montant de 300,0 millions de dollars et une tranche de cinq ans d'un montant de 580,0 millions de dollars (600,0 millions de dollars AUD) qui était disponible pour financer l'acquisition des activités de Murray Goulburn Co-Operative Co. Limited (note 25). Le 1^{er} mai 2018, la facilité avait été utilisée en totalité.

NOTE 11 AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	31 mars 2018	31 mars 2017
Avantages du personnel (note 17)	33,1 \$	38,8 \$
Passifs financiers dérivés (note 20)	11,7	4,5
Passifs au titre des unités d'actions liées à la performance et avantages sociaux connexes	18,5	21,3
Autres	3,4	4,3
	66,7 \$	68,9 \$

NOTE 12 CAPITAL-ACTIONS

AUTORISÉ

Le capital-actions autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires. Les actions ordinaires sont des actions avec droit de vote et droit de participation.

	31 mars 2018	31 mars 2017
ÉMIS		
387 407 403 actions ordinaires (386 234 311 actions ordinaires en 2017)	918,9 \$	871,1 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2018, 1 827 992 actions ordinaires (2 898 704 en 2017) ont été émises pour un montant de 41,0 millions de dollars (57,6 millions de dollars en 2017) en vertu du régime d'options d'achat d'actions. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, le montant transféré de la réserve du régime d'options d'achat d'actions s'élève à 8,2 millions de dollars (12,7 millions de dollars en 2017).

Dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités, commencé le 17 novembre 2016 et arrivé à échéance le 16 novembre 2017, dans sa version modifiée, la Société était autorisée à racheter, à des fins d'annulation, un maximum de 12 000 000 d'actions ordinaires. Dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités commencé le 17 novembre 2017 et venant à échéance le 16 novembre 2018, la Société est autorisée à racheter, à des fins d'annulation, un maximum de 8 000 000 actions ordinaires. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2018, la Société a racheté 654 900 actions ordinaires, à des prix variant entre 43,42 \$ et 44,99 \$ l'action, dans le cadre des programmes de rachat dans le cours normal des activités. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions, d'un montant de 27,6 millions de dollars, a été imputé aux bénéfices non distribués.

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

La Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions réglées en instruments de capitaux propres visant l'achat d'actions ordinaires par des employés clés et des dirigeants de la Société. Le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu du régime ne peut dépasser 45 698 394 actions ordinaires. Au 31 mars 2018, 24 360 279 actions ordinaires sont disponibles pour attribution future en vertu de ce régime et 19 510 123 actions ordinaires sous-jacentes aux options étaient en circulation. Au cours de l'exercice 2018, un total de 1 827 992 actions ordinaires avaient été émises à la suite de l'exercice d'options. Les options peuvent être exercées à un prix qui ne peut être inférieur à la moyenne pondérée du cours des actions pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'octroi. Les droits sur ces options sont acquis à raison de 20 % par année et celles-ci expirent dix ans après la date de leur octroi.

Les options émises et en circulation à la fin de l'exercice sont les suivantes :

Période d'octroi	Prix d'exercice	31 mars 2018		31 mars 2017	
		Nombre d'options	Nombre d'options exerçables	Nombre d'options	Nombre d'options exerçables
2008	11,55 \$	—	—	3 668	3 668
2009	13,91 \$	62 600	62 600	423 697	423 697
2010	10,70 \$	652 202	652 202	800 662	800 662
2011	14,66 \$	853 430	853 430	939 584	939 584
2012	21,61 \$	838 875	838 875	942 295	942 295
2013	21,48 \$	1 684 832	1 684 832	1 981 526	1 364 064
2014	25,55 \$	2 174 840	1 589 320	2 521 165	1 237 025
2015	27,74 \$	2 734 958	1 430 240	3 149 368	1 016 224
2016	35,08 \$	2 699 555	949 431	2 981 402	526 006
2017	41,40 \$	3 986 625	769 556	4 106 647	—
2018	46,29 \$	3 822 206	—	—	—
		19 510 123	8 830 486	17 850 014	7 253 225

NOTE 12 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Le nombre d'options en circulation a varié de la façon suivante :

	2018		2017	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	17 850 014	29,00 \$	16 903 824	24,41 \$
Options octroyées	3 908 023	46,29 \$	4 218 934	41,40 \$
Options levées	(1 827 992)	22,41 \$	(2 898 704)	19,87 \$
Options annulées	(419 922)	35,07 \$	(374 040)	32,30 \$
Solde à la fin de l'exercice	19 510 123	32,95 \$	17 850 014	29,00 \$

Le prix d'exercice des options octroyées durant l'exercice 2018 est de 46,29 \$, ce qui correspond à la moyenne pondérée du cours des actions sur le marché pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'octroi (41,40 \$ pour l'exercice 2017).

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées durant l'exercice 2018 a été estimée à 7,68 \$ par option (6,94 \$ pour l'exercice 2017) au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	31 mars 2018	31 mars 2017
Moyenne pondérée :		
Taux d'intérêt sans risque	1,10 %	0,81 %
Durée de vie prévue des options	5,4 ans	5,4 ans
Volatilité ¹	18,89 %	20,01 %
Taux de dividendes	1,26 %	1,34 %

¹ La volatilité prévue est fondée sur la volatilité historique du prix des actions sur une période semblable à la durée de vie des options.

Une charge de rémunération de 24,1 millions de dollars (20,8 millions de dollars, déduction faite des impôts sur les bénéfices) relative aux options d'achat d'actions a été comptabilisée à l'état des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 et un montant de 22,0 millions de dollars (18,7 millions de dollars, déduction faite des impôts sur les bénéfices) a été comptabilisé pour l'exercice terminé le 31 mars 2017.

Des options visant l'achat de 4 536 208 actions ordinaires à un prix de 41,02 \$ l'action ont été octroyées le 1^{er} avril 2018.

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES À L'INTENTION DES ADMINISTRATEURS

Une nouvelle structure d'honoraires pour les administrateurs a été adoptée pour l'exercice 2018. Conformément à cette structure, tous les administrateurs admissibles de la Société reçoivent une rémunération annuelle, dont une tranche de 50 % est payable en UAD et une tranche de 50 % payable en UAD ou en trésorerie, au choix de l'administrateur. Un administrateur doit recevoir la totalité de sa rémunération sous forme d'UAD jusqu'à ce qu'il atteigne le seuil de propriété. Le nombre d'UAD octroyées trimestriellement à chaque administrateur est fondé sur la valeur de marché des actions ordinaires de la Société à la date de chaque octroi. Lorsqu'il cesse d'être administrateur de la Société, un paiement en trésorerie égal à la valeur de marché des UAD accumulées est versé. Le passif lié à ces unités est ajusté en multipliant le nombre d'unités en circulation par la valeur de marché des actions ordinaires à la fin de l'exercice de la Société. La Société inclut le coût du régime d'UAD dans les coûts d'exploitation excluant l'amortissement, les coûts d'acquisition et de restructuration.

	2018		2017	
	Unités	Passif	Unités	Passif
Solde au début de l'exercice	367 918	17,6 \$	374 956	16,3 \$
Provision d'honoraires annuelle	48 782	2,1	49 026	2,2
Dividendes réinvestis	4 794	0,2	4 688	0,2
Paiement aux administrateurs	(126 864)	(5,6)	(60 752)	(2,6)
Variation en raison de la variation du prix des actions	—	(2,1)	—	1,5
Solde à la fin de l'exercice	294 630	12,2 \$	367 918	17,6 \$

NOTE 12 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

La Société conclut des contrats à terme de gré à gré sur actions dans le but d'atténuer les coûts de rémunération associés à son régime d'UAD. Au 31 mars 2018, la Société détenait des contrats à terme de gré à gré sur 320 000 actions ordinaires (320 000 au 31 mars 2017) d'une valeur nominale de 13,9 millions de dollars (14,6 millions de dollars au 31 mars 2017). La charge de rémunération nette liée au régime d'UAD s'est établie à 2,2 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 (2,8 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2017), compte tenu de l'incidence des contrats à terme de gré à gré sur actions. Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS LIÉES À LA PERFORMANCE

La Société offre à ses cadres dirigeants un régime d'unités d'actions liées à la performance (UAP) qui, tout comme d'autres régimes présentés dans le présent rapport, fait partie de la rémunération liée à la performance à long terme. Le régime d'UAP est non dilutif et il est réglé en trésorerie uniquement. En vertu de ce régime, chaque cycle de performance correspond à trois exercices de la Société. Au moment de l'attribution d'une UAP, la Société détermine les critères de performance qui doivent être respectés. Après la fin d'un cycle de performance de trois ans, les droits relatifs aux UAP pour lesquelles les critères ont été respectés deviennent acquis et la valeur des unités payées correspond au cours des actions ordinaires à ce moment-là multiplié par le nombre d'UAP pour lesquelles les critères de performance ont été respectés. Le montant susceptible d'être payé aux employés admissibles est comptabilisé comme un passif et il est revu à chaque période de présentation de l'information financière. La charge est comprise dans les avantages du personnel et inscrite dans les coûts d'exploitation excluant l'amortissement, les coûts d'acquisition et de restructuration.

	2018	2017
	Unités	Unités
Solde au début de l'exercice	814 571	705 721
Octroi annuel	263 637	255 975
Unités annulées	(6 592)	(15 738)
Païement	(299 909)	(131 387)
Solde à la fin de l'exercice	771 707	814 571

Au 31 mars 2018, une obligation à long terme liée aux UAP de 15,5 millions de dollars a été comptabilisée (17,7 millions de dollars au 31 mars 2017) en plus du montant de 10,9 millions de dollars comptabilisé aux passifs à court terme (13,6 millions de dollars au 31 mars 2017). Le 1^{er} avril 2018, 298 819 UAP ont été attribuées au prix de 41,02 \$ l'unité (46,29 \$ en 2017).

La Société conclut des contrats à terme de gré à gré sur actions dans le but d'atténuer les coûts de rémunération associés à son régime d'UAP. Au 31 mars 2018, la Société détenait des contrats à terme de gré à gré sur 770 000 actions ordinaires (700 000 au 31 mars 2017) d'une valeur nominale de 32,9 millions de dollars (27,1 millions de dollars au 31 mars 2017). La charge de rémunération nette liée aux UAP s'est établie à 11,3 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 (10,0 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2017), compte tenu de l'incidence des contrats à terme de gré à gré sur actions.

NOTE 13 AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

	2018	2017
Charges financières	17,4 \$	8,0 \$
Revenus financiers	(3,3)	(3,0)
	14,1 \$	5,0 \$

NOTE 14 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le 22 décembre 2017, les États-Unis ont adopté la loi intitulée Tax Cuts and Jobs Act, que l'on appelle couramment la réforme fiscale américaine. Un changement important en vertu de cette réforme est la réduction du taux d'imposition fédéral américain, qui est passé de 35,0 % à 21,0 %, applicable à compter du 1^{er} janvier 2018.

Ce changement s'est traduit par la comptabilisation par la Société d'une économie d'impôts de 178,9 millions de dollars pour tenir compte des soldes d'impôts futurs de 169,2 millions de dollars et des soldes d'impôts courants de 9,7 millions de dollars. Ces économies sont estimées selon l'analyse initiale de la Tax Cuts and Jobs Act par la Société. En raison de la complexité de cette loi, ces estimations pourraient être ajustées lorsque des informations complémentaires seront disponibles.

La réduction du taux d'imposition effectif découle aussi d'une économie d'impôt de 8,3 millions de dollars à la suite du règlement favorable d'un litige fiscal.

La charge d'impôts sur les bénéfices se détaille comme suit :

	2018	2017
Charge d'impôts exigibles	198,0 \$	264,9 \$
Économie d'impôts différés	(100,6)	44,3
Charge d'impôts sur les bénéfices	97,4 \$	309,2 \$

RAPPROCHEMENT DU TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

Le taux d'imposition effectif de la Société était de 10,4 % en 2018 (29,7 % en 2017). La charge d'impôts sur les bénéfices de la Société diffère de celle obtenue par l'application des taux canadiens prévus par la loi en raison des éléments suivants :

	2018	2017
Bénéfice avant impôts	949,9 \$	1 040,3 \$
Charge d'impôts calculée au taux canadien prévu par la loi de 26,4 % (26,6 % en 2017)	250,4	276,2
Ajustements attribuables aux éléments suivants :		
Incidence des taux d'imposition de filiales étrangères et autres déductions	29,5	66,4
Modifications des lois fiscales et des taux d'imposition	(163,4)	—
Économie découlant de placements dans les filiales	(12,8)	(14,3)
Déduction de fabrication et transformation	(9,5)	(13,4)
Rémunération à base d'actions	3,9	3,6
Comptabilisation d'actifs d'impôts différés non comptabilisés antérieurement	—	(8,3)
Ajustements au titre d'exercices antérieurs et autres	(0,7)	(1,0)
Charge d'impôts sur les bénéfices	97,4 \$	309,2 \$

Au cours de l'exercice, par suite de la baisse du taux d'imposition des sociétés canadiennes, le taux d'imposition prévu par la loi a diminué d'environ 0,2 %.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES COMPTABILISÉS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les impôts sur les bénéfices comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en 2018 et en 2017 se détaillent comme suit :

	2018	2017
Économie d'impôts différés sur pertes actuarielles au titre des obligations liées aux avantages du personnel	1,1 \$	1,4 \$
Économie d'impôts différés sur les couvertures de flux de trésorerie	0,8	0,6
Total des impôts sur les bénéfices comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	1,9 \$	2,0 \$

NOTE 14 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES COMPTABILISÉS DANS LES CAPITAUX PROPRES

Les impôts sur les bénéfices comptabilisés dans les capitaux propres en 2018 et en 2017 se détaillent comme suit :

	2018	2017
Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération à base d'actions comptabilisé en résultat net	2,8 \$	6,5 \$
Total des impôts sur les bénéfices comptabilisés dans les capitaux propres	2,8 \$	6,5 \$

IMPÔTS À RECEVOIR ET IMPÔT À PAYER

	2018	2017
Impôts à recevoir	52,0 \$	15,0 \$
Impôts à payer	(26,5)	(91,3)
Impôts à payer (montant net)	25,5 \$	(76,3) \$

IMPÔTS DIFFÉRÉS

	2018	2017
Actifs d'impôts différés	34,5 \$	48,1 \$
Passifs d'impôts différés	(424,9)	(511,4)
Passifs d'impôts différés (montant net)	(390,4) \$	(463,3) \$

ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

Le mouvement des actifs et passifs d'impôts différés est présenté ci-dessous :

	Actifs d'impôts différés				Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 Passifs d'impôts différés			
	Créditeurs et charges à payer	Pertes fiscales	Actif net au titre des régimes de retraite	Total	Stocks	Immobilisations	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	56,8 \$	15,4 \$	9,9 \$	82,1 \$	8,5 \$	323,7 \$	213,2 \$	545,4 \$
Charge/économie inscrite en bénéfice net	(8,6)	(8,7)	(2,8)	(20,1)	(10,3)	(70,4)	(40,0)	(120,7)
Charge/économie inscrite aux autres éléments du résultat global	—	—	1,1	1,1	—	—	(0,8)	(0,8)
Acquisitions	—	—	—	—	—	—	51,0	51,0
Écart de change et autres	(2,5)	(0,3)	(0,1)	(2,9)	(0,6)	(11,7)	(12,0)	(24,3)
Solde à la fin de l'exercice	45,7 \$	6,4 \$	8,1 \$	60,2 \$	(2,4) \$	241,6 \$	211,4 \$	450,6 \$

	Actifs d'impôts différés				Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 Passifs d'impôts différés			
	Créditeurs et charges à payer	Pertes fiscales	Actif net au titre des régimes de retraite	Total	Stocks	Immobilisations	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	50,4 \$	7,2 \$	7,4 \$	65,0 \$	11,8 \$	327,0 \$	178,9 \$	517,7 \$
Charge/économie inscrite en bénéfice net	5,7	8,8	1,0	15,5	3,7	12,0	44,1	59,8
Charge/économie inscrite aux autres éléments du résultat global	—	—	1,4	1,4	—	—	(0,6)	(0,6)
Acquisitions	—	—	—	—	(7,4)	(22,1)	(10,7)	(40,2)
Écart de change et autres	0,7	(0,6)	0,1	0,2	0,4	6,8	1,5	8,7
Solde à la fin de l'exercice	56,8 \$	15,4 \$	9,9 \$	82,1 \$	8,5 \$	323,7 \$	213,2 \$	545,4 \$

NOTE 15 BÉNÉFICE NET PAR ACTION

	2018	2017
Bénéfice net	852,5 \$	731,1 \$
Participation ne donnant pas le contrôle	–	3,3
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Saputo inc.	852,5 \$	727,8 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	386 561 315	390 972 159
Options dilutives	4 610 594	5 053 793
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	391 171 909	396 025 952
Bénéfice net de base par action	2,21 \$	1,86 \$
Bénéfice net dilué par action	2,18 \$	1,84 \$

Lors du calcul du bénéfice net dilué par action pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, 3 822 206 options (aucune option n'a été exclue pour l'exercice terminé le 31 mars 2017) ont été exclues du calcul, car leur prix d'exercice était supérieur à la valeur de marché moyenne pour l'exercice.

Les actions rachetées dans le cadre des programmes de rachat dans le cours normal des activités ont été exclues du calcul du bénéfice net par action à compter de la date de rachat.

NOTE 16 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

BETIN, INC.

Le 12 décembre 2017, la Société a conclu l'acquisition de Betin, Inc., faisant affaire sous le nom de Montchevre (Betin ou Montchevre). Le prix d'achat de 348,1 millions de dollars, sur une base sans endettement, a été payé en trésorerie.

Montchevre produisait, mettait en marché et distribuait du fromage de chèvre aux États-Unis, principalement sous la marque *Montchevre*. Ses activités sont exercées dans une usine située à Belmont au Wisconsin (États-Unis). Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017, Montchevre a généré des revenus annuels d'environ 150 millions de dollars.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies prévues dans l'avenir et au regroupement de la main-d'œuvre au sein de l'UGT Division Fromages (USA).

ACTIVITÉS DE PRODUITS LAITIERS AYANT UNE DURÉE DE CONSERVATION PROLONGÉE DE SOUTHEAST MILK, INC. (SMI).

Le 29 septembre 2017, la Société a fait l'acquisition des activités de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée de SMI. Le prix d'achat de 63,6 millions de dollars, sur une base sans endettement, incluait une contrepartie en trésorerie de 37,0 millions de dollars.

Ses activités sont exercées dans une usine située à Plant City, en Floride (États-Unis). Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017, les activités de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée de SMI ont généré des revenus annuels d'environ 59 millions de dollars.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies prévues dans l'avenir et au regroupement de la main-d'œuvre au sein de l'UGT Division Aliments laitiers (USA).

Le prix d'achat a été attribué aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris d'après les justes valeurs présentées ci-après.

		Betin	SMI	Total pour 2018
Actifs acquis	Fonds de roulement	38,4 \$	2,8 \$	41,2 \$
	Immobilisations	17,5	38,6	56,1
	Goodwill	211,6	22,2	233,8
	Actifs incorporels	131,6	–	131,6
Passifs repris	Obligations en vertu de contrats de location-financement	–	(26,6)	(26,6)
	Impôts différés	(51,0)	–	(51,0)
Actifs nets acquis et contrepartie totale payée en trésorerie		348,1 \$	37,0 \$	385,1 \$

NOTE 17 RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société offre divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, comme des régimes de retraite à cotisations déterminées et à prestations déterminées et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont classés comme des régimes à cotisations déterminées ou des régimes à prestations déterminées.

RÉGIMES À COTISATIONS DÉTERMINÉES

La Société offre des régimes de retraite à cotisations déterminées auxquels elle participe et auxquels adhèrent 99 % de ses employés actifs. La charge nette de retraite liée à ces types de régimes est généralement égale aux cotisations effectuées par l'employeur et constitue une charge pour l'exercice au cours duquel elle est exigible. Pour l'exercice 2018, la charge au titre des cotisations déterminées pour la Société s'est élevée à 47,8 millions de dollars, comparativement à 45,7 millions de dollars pour l'exercice 2017. Pour l'exercice 2019, la Société prévoit verser environ 49,2 millions de dollars à ses régimes à cotisations déterminées.

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

La Société offre des régimes de retraite à prestations déterminées auxquels elle participe et auxquels adhèrent le restant de ses employés actifs. En vertu des dispositions des régimes de retraite à prestations déterminées, les prestations sont fondées sur le nombre d'années de service et les prestations de retraite correspondent à 2 % du salaire admissible moyen des dernières années de service multiplié par le nombre d'années de service.

Les régimes de retraite enregistrés sont assujettis aux exigences de financement prévues par la loi applicables dans la province ou l'État où ils sont enregistrés. Des évaluations actuarielles sont requises sur une base annuelle ou triennale, selon le territoire, et les cotisations de l'employeur doivent inclure des paiements pour l'amortissement de tout déficit, sur une période allant de 5 à 15 ans. Les congés de cotisation sont autorisés, sous réserve de certaines limites. Les autres régimes de retraite non enregistrés et les avantages sociaux autres que les prestations de retraite ne sont assujettis à aucune exigence de financement minimal.

Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est déterminé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des années de service et en fonction du taux d'actualisation fondé sur le rendement d'obligations de sociétés de haute qualité ainsi que selon des hypothèses retenues par la direction relativement, entre autres, aux taux de croissance de la rémunération et à l'âge de retraite des employés. Toutes ces estimations et évaluations sont préparées avec l'aide de conseillers externes. Les actifs et passifs des régimes ont été évalués au 31 mars avec l'aide des actuaires externes de la Société. La Société offre également d'autres avantages sociaux comme l'assurance-maladie, l'assurance-vie et les soins dentaires à ses employés admissibles et retraités. En 2019, la Société prévoit verser environ 4,9 millions de dollars à ses régimes à prestations déterminées. Le passif net de la Société au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi comprend ce qui suit :

	31 mars 2018	31 mars 2017
Valeur actualisée des obligations financées	72,2 \$	70,4 \$
Juste valeur des actifs	67,0	64,9
Valeur actualisée des obligations nettes pour les régimes capitalisés	5,2	5,5
Valeur actualisée des obligations non financées	27,1	32,4
Valeur actualisée des obligations nettes	32,3	37,9
Plafonnement de l'actif	0,8	0,9
Coût des prestations de retraite/avantages constitués aux 31 mars	33,1	38,8
Montant des avantages sociaux dans le bilan comme passif net	33,1 \$	38,8 \$

Les variations de la valeur actualisée des obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées sont les suivantes :

	31 mars 2018	31 mars 2017
Obligations au titre des régimes à prestations déterminées, au début de l'exercice	102,8 \$	87,6 \$
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	5,0	5,8
Coûts financiers	3,6	3,6
Écarts actuariels entre résultats et prévisions	2,2	0,6
Écarts actuariels découlant des changements dans les hypothèses économiques	2,8	5,1
Écarts actuariels découlant des changements dans les hypothèses démographiques	0,4	2,1
Incidences de la liquidation ¹	(1,2)	—
Écarts de change	(0,3)	0,3
Prestations payées	(16,0)	(2,3)
Obligations au titre des régimes à prestations déterminées, à la fin de l'exercice	99,3 \$	102,8 \$

NOTE 17 RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Les variations de la juste valeur des actifs du régime sont les suivantes :

	31 mars 2018	31 mars 2017
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	64,9 \$	57,1 \$
Produits d'intérêts sur l'actif des régimes	2,5	2,4
Rendement de l'actif des régimes, excluant les produits d'intérêts	–	3,6
Coûts d'administration	(0,3)	(0,3)
Cotisations de l'employeur	17,6	4,4
Incidences de la liquidation ¹	(1,6)	–
Écarts de change	(0,1)	–
Prestations payées	(16,0)	(2,3)
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	67,0 \$	64,9 \$

¹ Des rentes ont été achetées afin de libérer les régimes de leurs obligations en lien avec les retraités.

Pour l'exercice 2018, le rendement réel de l'actif des régimes est un gain de 2,2 millions de dollars, comparativement à une perte de 5,6 millions de dollars pour l'exercice 2017.

La juste valeur de l'actif des régimes, qui n'inclut pas d'actif de la Société, se compose comme suit :

	31 mars 2018	31 mars 2017
Obligations	48 %	50 %
Instruments de capitaux propres	45 %	43 %
Trésorerie et placements à court terme	7 %	7 %
	100 %	100 %

Les charges constatées ci-dessous sont incluses dans les « coûts d'exploitation, excluant l'amortissement, les coûts d'acquisition et de restructuration », sous les avantages du personnel (se reporter à la note 5) et sont présentées en détail ci-dessous.

	31 mars 2018	31 mars 2017
Coût des services rendus au cours de l'exercice pour l'employeur	5,0 \$	5,8 \$
Incidence de la liquidation	0,5	–
Coûts d'administration	0,3	0,3
Coûts financiers	3,6	3,6
Produits d'intérêts sur l'actif des régimes	(2,5)	(2,4)
Charge au titre des régimes à prestations déterminées	6,9 \$	7,3 \$

La Société comptabilise les écarts actuariels (gains et pertes) dans la période au cours de laquelle ils surviennent, pour la totalité de ses régimes à prestations déterminées. Ces gains et pertes actuariels sont constatés dans les autres éléments du résultat global et présentés ci-dessous.

	31 mars 2018	31 mars 2017
Gains nets (pertes nettes) au cours de l'exercice	(5,4) \$	(4,3) \$
Incidence du plafonnement de l'actif	0,2	(0,2)
Montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	(5,2) \$	(4,5) \$

Les hypothèses pondérées moyennes utilisées dans le calcul des obligations au titre des prestations constituées à la date du bilan sont les suivantes :

	31 mars 2018	31 mars 2017
Taux d'actualisation	3,59 %	3,77 %
Durée de l'obligation	18,13	18,58
Augmentations salariales futures	3,00 %	3,00 %
Table de mortalité	Table de mortalité des retraités canadiens du secteur privé pour 2014, avec projection générationnelle à l'aide de l'échelle CPM-B	Table de mortalité des retraités canadiens du secteur privé pour 2014, avec projection générationnelle à l'aide de l'échelle CPM-B

NOTE 17 RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Une augmentation et une diminution de 1 % du taux d'actualisation auraient une incidence de 14,9 millions de dollars et de 17,8 millions de dollars, respectivement. De plus, une augmentation ou une diminution de 1 % des hypothèses relatives aux salaires futurs aurait une incidence d'environ 3,2 millions de dollars sur l'obligation, et l'incidence d'une hausse de 10 % de l'espérance de vie serait d'environ 1,4 million de dollars.

Les hypothèses pondérées moyennes utilisées dans le calcul du coût périodique net des régimes de retraite pour l'exercice sont énoncées ci-après :

	31 mars 2018	31 mars 2017
Taux d'actualisation	3,77 %	4,10 %
Augmentations salariales futures	3,00 %	3,00 %
Table de mortalité	Table de mortalité des retraités canadiens du secteur privé pour 2014, avec projection générationnelle à l'aide de l'échelle CPM-B	Table de mortalité des retraités canadiens du secteur privé pour 2014, avec projection générationnelle à l'aide de l'échelle CPM-B

Un taux d'augmentation annuel de 3,0 % à 7,0 % a été utilisé pour l'évaluation des coûts des avantages sociaux comme l'assurance-maladie, l'assurance-vie et les soins dentaires pour les exercices 2018 et 2017.

Le taux tendanciel du coût des soins médicaux a une incidence sur les montants comptabilisés en résultat net. Une variation d'un point de pourcentage du taux tendanciel du coût des soins médicaux n'aurait qu'une faible incidence sur les coûts et obligations.

NOTE 18 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

ENGAGEMENTS

Le tableau ci-dessous présente les paiements minimaux futurs pour les prochains exercices relativement aux engagements contractuels qui ne sont pas comptabilisés à titre de passifs.

	Contrats de location	Obligations d'achat ¹	Total
Moins de 1 an	29,1 \$	91,8 \$	120,9 \$
De 1 à 2 ans	24,6	—	24,6
De 2 à 3 ans	20,0	—	20,0
De 3 à 4 ans	15,8	—	15,8
De 4 à 5 ans	14,2	—	14,2
Plus de 5 ans	27,1	—	27,1
	130,8 \$	91,8 \$	222,6 \$

¹ Les obligations d'achat sont les obligations contractuelles relatives aux dépenses en immobilisations pour lesquelles la Société s'est engagée.

La Société exerce certaines de ses activités dans des locaux loués et est également liée en vertu de contrats de location pour de l'équipement et du matériel roulant. La Société a garanti à certains bailleurs une tranche de la valeur résiduelle de certains actifs loués liés aux opérations dont les derniers viennent à expiration en 2017. Si la valeur de marché des actifs loués, à expiration de leur contrat de location simple respectif, est inférieure à la valeur résiduelle garantie, la Société est tenue d'indemniser les bailleurs pour le manque à gagner, sous réserve de certaines conditions, jusqu'à concurrence d'une valeur maximale. La Société est d'avis que le montant d'indemnisation potentiel n'aura pas d'incidence importante sur les états financiers.

RÉCLAMATIONS

La Société est défenderesse dans certaines réclamations dans le cours normal de ses activités. De plus, la Société est défenderesse dans certaines réclamations ou avis d'imposition des autorités fiscales dans différents territoires. La Société est d'avis que le règlement final de ces réclamations et/ou avis d'imposition n'aura aucune incidence importante sur ses résultats ou sa situation financière.

NOTE 18 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (SUITE)

INDEMNISATIONS

De temps à autre, la Société fournit des indemnités à des tierces parties dans le cours normal de ses activités, dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs. Ces dispositions d'indemnisation peuvent viser des manquements aux représentations et garanties de même que des réclamations futures à l'égard de certains passifs. Les modalités de ces clauses d'indemnisation sont de durées variées. Au 31 mars 2018, étant donné que la nature et le montant de ces indemnités dépendent d'événements futurs, la Société n'est pas en mesure d'évaluer de manière raisonnable le paiement éventuel maximal qu'elle peut être tenue de verser en vertu de ces ententes. La Société n'a versé aucun paiement d'indemnisation important par le passé et, au 31 mars 2018 et au 31 mars 2017, elle n'a comptabilisé aucun passif important lié à ces indemnités.

NOTE 19 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société reçoit des services de sociétés contrôlées ou sous influence notable et fournit des biens à celles-ci par voie de la participation de son actionnaire principal. Ces opérations, qui ne sont pas significatives pour la situation financière ou les résultats financiers de la Société, ont été effectuées dans le cours normal des activités et elles ont été comptabilisées à la juste valeur, soit la valeur de marché de transactions similaires. Les services reçus sont liés principalement aux voyages, à la publicité, à l'hébergement, à la location d'espaces de bureau et aux services de gestion. Les biens fournis consistent essentiellement en des produits laitiers.

Les transactions avec les principaux dirigeants (avantages à court terme du personnel, avantages postérieurs à l'emploi, rémunération à base d'actions et paiements en vertu du régime d'UAD) sont aussi considérées comme étant des transactions entre parties liées. La direction définit les principaux dirigeants comme étant tous les membres de la haute direction ayant la responsabilité et l'autorité pour contrôler, superviser et planifier les activités de la Société, de même que les administrateurs de la Société.

Les transactions entre parties liées sont résumées comme suit :

	2018	2017
Sociétés contrôlées ou sous influence notable par voie de la participation de son actionnaire principal	6,3 \$	4,5 \$
Principaux dirigeants		
Administrateurs	2,6	3,1
Membres de la haute direction	28,1	31,1
	37,0 \$	38,7 \$

Les produits laitiers fournis par la Société ont été les suivants :

	2018	2017
Sociétés contrôlées ou sous influence notable par voie de la participation de son actionnaire principal	0,3 \$	0,3 \$

Les débiteurs et les créditeurs et charges à payer liés aux transactions mentionnées plus haut sont résumés comme suit :

	Débiteurs		Créditeurs et charges à payer	
	31 mars 2018	31 mars 2017	31 mars 2018	31 mars 2017
Sociétés contrôlées ou sous influence notable par voie de la participation de son actionnaire principal	0,1 \$	0,1 \$	0,5 \$	0,1 \$
Principaux dirigeants				
Administrateurs	—	—	12,2	17,6
Membres de la haute direction	—	—	27,8	42,7
	0,1 \$	0,1 \$	40,5 \$	60,4 \$

Les montants à payer aux administrateurs consistent entièrement en des soldes payables en vertu du régime d'UAD. Se référer à la note 12 pour des renseignements supplémentaires. Les montants à payer aux membres de la haute direction consistent en des avantages du personnel à court terme, des attributions à base d'actions et des avantages postérieurs au départ à la retraite.

NOTE 19 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (SUITE)

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La charge de rémunération, pour des transactions avec les principaux dirigeants de la Société, y compris les honoraires annuels du président exécutif, est résumée comme suit :

	2018	2017
Administrateurs		
Rémunération par des paiements en trésorerie	0,3 \$	0,7 \$
Rémunération à base d'actions	2,3	2,4
	2,6 \$	3,1 \$
Membres de la haute direction		
Avantages à court terme du personnel	13,5	17,6
Avantages postérieurs à l'emploi	3,5	3,4
Rémunération à base d'actions	11,1	10,1
	28,1 \$	31,1 \$
Rémunération totale	30,7 \$	34,2 \$

FILIALES

Toutes les filiales de la Société sont détenues en propriété exclusive. Le tableau qui suit présente un sommaire des principales filiales de la Société, lesquelles fabriquent une vaste gamme de produits laitiers, notamment du fromage, du lait nature, des produits laitiers et de la crème ayant une durée de conservation prolongée, des produits de culture bactérienne et des ingrédients laitiers.

	Participation détenue	Emplacement
Saputo Cheese USA Inc.	100,00 %	États-Unis
Saputo Produits Laitiers Canada S.E.N.C.	100,00 %	Canada
Saputo Dairy Foods USA, LLC	100,00 %	États-Unis
Warrnambool Cheese and Butter Factory Company Holdings Limited	100,00 %	Australie
Molfino Hermanos S.A.	100,00 %	Argentine

NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal des activités, la Société utilise plusieurs instruments financiers qui, de par leur nature, impliquent certains risques dont le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix (qui comprend le risque de prix des marchandises). Ces instruments financiers font l'objet de conditions habituelles de crédit, de contrôles financiers, de gestion du risque ainsi que de stratégies de contrôle.

À l'occasion, la Société peut réaliser des transactions utilisant des instruments financiers dérivés dans le but de réduire ou de couvrir les risques conformément aux stratégies de gestion des risques. La Société ne réalise pas ces transactions à des fins spéculatives.

RISQUE DE CRÉDIT

Les instruments financiers qui sont potentiellement assujettis à une concentration du risque de crédit pour la Société sont les équivalents de trésorerie et les débiteurs.

Les équivalents de trésorerie sont principalement composés de placements à court terme. La Société a déposé ces équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées.

La Société offre également du crédit à ses clients dans le cours normal des activités, en lien avec ses débiteurs. Des évaluations de crédit sont effectuées sur une base régulière, et les résultats comptabilisés tiennent compte des provisions pour créances douteuses.

La Société considère qu'elle est exposée à un faible risque de concentration de crédit en lien avec les débiteurs, compte tenu de la diversité et de l'ampleur de sa clientèle ainsi que de sa diversité géographique. Il n'y avait aucun débiteur supérieur à 10 % du solde total des débiteurs au 31 mars 2018 et au 31 mars 2017. Toutefois, avec 10,4 %, un client représentait plus de 10 % du total des revenus consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 (un client représentait 10,6 % en 2017).

NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

La provision pour créances douteuses ainsi que les débiteurs échus sont revus par la direction à toutes les dates de bilan. La Société révisé l'estimation de sa provision pour créances douteuses en fonction de la recouvrabilité des débiteurs selon le solde de chaque client en considérant l'historique et les tendances des comptes échus. Les débiteurs sont radiés une fois qu'ils sont déterminés comme étant non recouvrables. Les débiteurs provenant de nos ventes d'exportation ont bénéficié de délais de paiement plus longs que les délais de paiement qui s'appliquent normalement à nos ventes nationales.

Le montant de la provision pour créances douteuses est suffisant pour couvrir la valeur comptable des débiteurs considérés comme échus et à risque. Le montant de la perte est comptabilisé dans l'état des résultats dans les coûts d'exploitation. Les recouvrements subséquents de montants radiés antérieurement sont portés en diminution des coûts d'exploitation dans l'état des résultats. Cependant, la direction ne croit pas que ces provisions soient significatives.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières aux moments requis. La Société gère le risque de liquidité en fonction de sa gestion du capital ainsi que de son levier financier, tel qu'il est mentionné à la note 21 relativement aux informations fournies sur le capital. De plus, la direction gère le risque de liquidité en analysant continuellement les flux de trésorerie actuels et projetés. Le conseil d'administration révisé et approuve les budgets opérationnels et les dépenses en capital de la Société ainsi que toutes transactions significatives qui ne sont pas effectuées dans le cours normal des activités.

Les échéances contractuelles des passifs financiers importants au 31 mars 2018 se rapportent aux créditeurs et charges à payer, aux emprunts bancaires et à la dette à long terme. Tous les éléments compris dans les créditeurs et charges à payer ont une échéance de moins de un an. Pour en savoir davantage sur les échéances des emprunts bancaires et de la dette à long terme, reportez-vous à la note 9 et à la note 10, respectivement.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses obligations financières, qui portent intérêt à des taux variables. Les emprunts bancaires et les facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties portent intérêt à des taux qui varient et la Société est par conséquent exposée au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie associés aux paiements d'intérêts. Les billets de premier rang portent intérêt à des taux fixes et, par conséquent, aucun risque de taux d'intérêt n'est lié à ces flux de trésorerie.

Au cours du dernier exercice, les couvertures de flux de trésorerie liées au risque de taux d'intérêt ont été évaluées comme étant très efficaces, et une perte de 2,1 millions de dollars (déduction faite des impôts de 0,7 million de dollars) a été automatiquement transférée dans l'état des résultats à la date de règlement.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, les charges d'intérêts sur la dette à long terme ont totalisé 33,8 millions de dollars (36,9 millions de dollars pour l'exercice 2017). Les intérêts courus au 31 mars 2018 s'établissaient à 9,7 millions de dollars (8,3 millions de dollars au 31 mars 2017).

Au 31 mars 2018, le montant net exposé aux fluctuations de taux à court terme était d'environ 271,1 millions de dollars. Selon ce risque, une augmentation hypothétique de 1 % du taux d'intérêt aurait une incidence défavorable d'environ 1,9 million de dollars sur le bénéfice net, et une diminution hypothétique de 1 % aurait une incidence équivalente, mais contraire.

NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

RISQUE DE CHANGE

La Société exerce ses activités dans différents pays et est exposée au risque de change découlant de transactions en différentes devises. Le risque de change provient principalement de transactions commerciales futures qui sont libellées en devises autres que la devise fonctionnelle de l'entité de la Société faisant partie de la transaction, de même que des facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties sur lesquelles des montants peuvent être prélevés en dollars américains.

La Société a conclu des contrats de change à terme visant la vente de dollars américains et l'achat de dollars australiens afin d'atténuer l'incidence des fluctuations sur le marché des taux de change USD/AUD sur les débiteurs. Au cours de l'exercice, les couvertures de flux de trésorerie ont été très efficaces et, par conséquent, la Société a comptabilisé un gain non réalisé de 2,8 millions de dollars (déduction faite des impôts de 1,2 million de dollars) dans les autres éléments du résultat global (ainsi qu'un actif correspondant). Un gain de 6,0 millions de dollars (déduction faite des impôts de 2,6 millions de dollars) a été reclassé en résultat net au cours de l'exercice 2018 relativement à ces contrats de change à terme. Ces couvertures de flux de trésorerie avaient aussi été considérées comme étant très efficaces au 31 mars 2017, et un gain non réalisé de 3,5 millions de dollars (déduction faite des impôts de 1,5 million de dollars) a été comptabilisé à l'exercice précédent dans les autres éléments du résultat global. Un gain de 5,6 millions de dollars (déduction faite des impôts de 2,4 millions de dollars) a été reclassé en résultat net au cours de l'exercice 2017 relativement à ces contrats de change à terme.

Au cours du dernier exercice, la Société a conclu des contrats de change à terme afin de contrebalancer les fluctuations sur le marché des taux de change USD/CAD en lien avec le financement intersociétés en dollars américains. Ce financement intersociétés de nos divisions américaines à nos divisions canadiennes relativement à la couverture de change sera réglé en novembre 2019 pour un montant de 250,0 millions de dollars USD. Ces couvertures de flux de trésorerie ont été très efficaces et, par conséquent, la Société a comptabilisé une perte non réalisée de 2,9 millions de dollars (déduction faite des impôts de 0,4 million de dollars) dans les autres éléments du résultat global. Au cours de l'exercice 2018, une perte de 0,8 million de dollars (déduction faite des impôts de 0,1 million de dollars) dans les autres éléments du résultat global a été reclassée en résultat net relativement à ces contrats de change à terme.

La Société est principalement touchée par la variation du dollar américain. Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du bénéfice global de la Société à une dépréciation de 0,10 \$ CAD du dollar canadien par rapport au dollar américain. Pour une appréciation de 0,10 \$ CAD du dollar canadien par rapport au dollar américain, il y aurait une incidence égale et inverse sur le bénéfice net et le bénéfice global.

	2018	2017
Variation du bénéfice net	32,0 \$	24,3 \$
Variation du bénéfice global	281,2 \$	249,1 \$

RISQUE LIÉ AUX PRIX DES MARCHANDISES

Dans certains cas, la Société conclut des contrats à terme afin de se couvrir contre la variation du prix des marchandises. À la date du bilan, les contrats en cours ont une juste valeur négative approximative de 1,9 million de dollars (juste valeur négative approximative de 1,5 million de dollars au 31 mars 2017).

La Société utilise la comptabilité de couverture pour certaines de ces transactions. Au cours de l'exercice, ces couvertures (désignées comme des couvertures de flux de trésorerie) ont été évaluées comme étant très efficaces et, par conséquent, un gain non réalisé de 0,6 million de dollars (déduction faite des impôts de 0,4 million de dollars) a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Les gains comptabilisés dans l'état du résultat global sont transférés dans l'état des résultats lorsque les stocks connexes sont finalement vendus. Ces couvertures (désignées comme des couvertures de flux de trésorerie) ont été évaluées comme étant très efficaces et, par conséquent, un gain non réalisé de 0,2 million de dollars (déduction faite des impôts de 0,1 million de dollars) a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global au cours de l'exercice précédent.

NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs financiers et passifs financiers ayant des échéances à court terme équivaut à leur valeur comptable. Ces instruments financiers incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les emprunts bancaires, les créditeurs et les charges à payer. Le tableau qui suit présente la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers au 31 mars 2018 et au 31 mars 2017. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, elles ne doivent pas être interprétées comme étant réalisables dans le cas d'un règlement des instruments.

	31 mars 2018		31 mars 2017	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Couvertures de flux de trésorerie				
Dérivés sur marchandises (niveau 2)	(1,4) \$	(1,4) \$	(1,6) \$	(1,6) \$
Dérivés de change (niveau 2)	(8,7)	(8,7)	3,2	3,2
Dérivés non désignés dans une relation de couverture officielle				
Contrats à terme de gré à gré sur actions (niveau 2)	(1,4)	(1,4)	5,1	5,1
Dérivés sur marchandises (niveau 2)	(0,5)	(0,5)	0,1	0,1
Dettes à long terme (niveau 2)	1 410,0 \$	1 425,3 \$	1 520,5 \$	1 500,0 \$

Le tableau qui suit présente le sommaire des instruments financiers évalués à la juste valeur dans le bilan consolidé au 31 mars 2018 et au 31 mars 2017, classés selon la hiérarchie des justes valeurs présentée à la note 3.

31 mars 2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Contrats à terme sur marchandises	– \$	(1,9) \$	– \$	(1,9) \$
Contrats de change	–	(8,7)	–	(8,7)
Contrats à terme de gré à gré sur actions	–	(1,4)	–	(1,4)
	– \$	(12,0) \$	– \$	(12,0) \$
31 mars 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Contrats à terme sur marchandises	– \$	(1,5) \$	– \$	(1,5) \$
Contrats de change	–	3,2	–	3,2
Contrats à terme de gré à gré sur actions	–	5,1	–	5,1
	– \$	6,8 \$	– \$	6,8 \$

Pour les exercices terminés les 31 mars 2018 et 2017, il n'y a eu aucun changement aux techniques d'évaluation et aux données utilisées pour évaluer la juste valeur et il n'y a eu aucun transfert d'un niveau à l'autre dans la hiérarchie de la juste valeur.

Les justes valeurs des autres éléments d'actif, de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés sont établies à l'aide de modèles d'actualisation des flux de trésorerie basés sur les données du marché à la date de bilan et sont aussi obtenues des institutions financières. Lorsque cela est possible, ces modèles utilisent des données observables fondées sur le marché, y compris les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité de certains prix ou taux et les écarts de taux. Dans certains cas, aucune donnée observable fondée sur le marché n'est disponible. Dans ces cas, les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur sont fondées sur le jugement. Les estimations des justes valeurs dépendent dans une large mesure d'hypothèses, incluant le montant et l'échelonnement des flux de trésorerie estimatifs futurs et les taux d'actualisation. Les opérations sur dérivés de la Société sont comptabilisées sur une base de juste valeur.

NOTE 21 INFORMATIONS À FOURNIR SUR LE CAPITAL

L'objectif de la Société en termes de gestion du capital est de s'assurer que la Société possède suffisamment de liquidités pour poursuivre ses stratégies de croissance et effectuer des acquisitions précises tout en conservant une approche conservatrice en termes de levier financier et de gestion du risque financier. Un objectif additionnel comprend une cible pour le niveau d'endettement à long terme correspondant à un ratio d'environ 2,0 fois la dette nette sur le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration. De temps à autre, la Société peut s'éloigner de son niveau d'endettement à long terme cible afin d'effectuer des acquisitions et de saisir d'autres occasions stratégiques. Le cas échéant, la Société prévoit réduire le levier financier sur une période raisonnable en vue de maintenir ses notations de première qualité. De plus, la Société cherche à fournir un rendement sur investissement adéquat aux actionnaires. La Société croit que le rachat de ses propres actions peut représenter, en certaines circonstances, un investissement responsable de son capital.

Le capital de la Société est composé de la dette nette et des capitaux propres. La dette nette se compose de la dette à long terme et des emprunts bancaires, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. L'utilisation principale du capital de la Société est de financer les acquisitions.

La mesure principale utilisée par la Société pour gérer son levier financier est le ratio de la dette nette sur le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration. Au 31 mars 2018 et au 31 mars 2017, les ratios de la dette nette sur le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration s'établissaient comme suit :

	2018	2017
Emprunts bancaires	193,3 \$	93,8 \$
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	1 425,3	1 500,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(122,2)	(250,5)
Dette nette	1 496,4 \$	1 343,3 \$
Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration	1 264,7 \$	1 289,5 \$
Ratios de la dette nette sur le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration	1,18	1,04

La Société dispose de facilités de crédit qui nécessitent une revue trimestrielle des ratios financiers et au 31 mars 2018, la Société respecte ces engagements concernant les ratios.

La Société n'est assujettie à aucune exigence sur son capital de la part d'un organisme de réglementation.

NOTE 22 COÛTS D'ACQUISITION ET DE RESTRUCTURATION

Les coûts d'acquisition et de restructuration se répartissent comme suit :

	2018	2017
Coûts de restructuration	33,7 \$	– \$
Coûts d'acquisition	6,9	–
Total	40,6 \$	– \$

COÛTS DE RESTRUCTURATION

Au cours de l'exercice 2018, la Société a annoncé la fermeture d'une usine, qui aura lieu en juin 2018.

Le tableau ci-dessous présente les coûts de fermeture comptabilisés relativement aux activités de restructuration.

	2018	2017
Réduction de valeur d'actifs à long terme	10,6 \$	– \$
Coûts de séparation	23,1	–
Total	33,7 \$	– \$

La réduction de valeur d'actifs à long terme comptabilisée à l'exercice 2018 représente des charges de dépréciation comptabilisées au titre des immobilisations afin d'inscrire les actifs au moindre de la valeur comptable et de la valeur recouvrable. Les coûts totaux après impôts pour l'exercice 2018 sont de 25,1 millions de dollars.

NOTE 22 COÛTS D'ACQUISITION ET DE RESTRUCTURATION (SUITE)

Les coûts de restructuration comptabilisés à l'exercice 2018 représentent les charges estimatives qui doivent être engagées pour restructurer ces activités. Les passifs liés aux coûts de séparation ont été inscrits dans les passifs à court terme au bilan.

COÛTS D'ACQUISITION

Dans le cadre des acquisitions de SMI et de Betin (note 16), ainsi que des activités de Murray Goulburn Co-Operative Co. Limited (note 25), la Société a engagé des coûts d'acquisition de 6,9 millions de dollars (5,6 millions de dollars après impôts) au cours de l'exercice 2018.

NOTE 23 INFORMATION SECTORIELLE

La Société présente l'information financière selon trois secteurs géographiques. Le Secteur Canada se compose de la Division Produits laitiers (Canada). Le Secteur USA se compose de la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA). Finalement, le Secteur International se compose de la Division Produits laitiers (Argentine) et de la Division Produits laitiers (Australie).

Au 1^{er} avril 2017, le Secteur Canada comprend les revenus nationaux et d'exportation d'ingrédients fabriqués au Canada. Le Secteur USA comprend les revenus nationaux d'ingrédients et les revenus d'exportation d'ingrédients et de fromages fabriqués aux États-Unis. Avant le 1^{er} avril 2017, ces chiffres étaient présentés dans la Division Ingrédients laitiers du Secteur International. Par conséquent, certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à la présentation actuelle.

Ces secteurs à présenter sont gérés distinctement puisque chaque secteur d'activité représente une unité d'affaires stratégique qui offre différents produits et qui sert différents marchés. La Société évalue la performance géographique et sectorielle en fonction du bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration.

La direction a regroupé la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA) en raison de similitudes dans les rendements moyens à long terme et des facteurs du marché corrélés dictant des stratégies de prix qui affectent les opérations des deux divisions. Les divisions au sein du Secteur International ont été combinées en raison de similitudes dans les facteurs du marché mondial et les processus de production.

Les méthodes comptables des secteurs sont les mêmes que celles décrites à la note 3 portant sur les principales méthodes comptables.

NOTE 23 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

INFORMATION SUR LES SECTEURS À PRÉSENTER

Exercices terminés les 31 mars		
	2018	2017
Revenus		
Canada	4 069,9 \$	4 060,2 \$
USA	6 132,8	6 003,3
International	1 339,8	1 099,1
	11 542,5 \$	11 162,6 \$
Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration		
Canada	475,9 \$	453,1 \$
USA	649,4	734,2
International	139,4	102,2
	1 264,7 \$	1 289,5 \$
Amortissement		
Canada	55,9 \$	58,0 \$
USA	138,4	123,4
International	32,0	25,9
	226,3 \$	207,3 \$
Coûts d'acquisition et de restructuration	40,6	—
Charges financières, montant net	47,9	41,9
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	949,9	1 040,3
Impôts sur les bénéfices	97,4	309,2
Bénéfice net	852,5 \$	731,1 \$

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à la présentation actuelle.

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

	31 mars 2018	31 mars 2017
Total de l'actif		
Canada	2 061,8 \$	2 116,0 \$
USA	4 597,0	4 198,3
International	1 344,2	1 282,3
	8 003,0 \$	7 596,6 \$
Valeur nette comptable des immobilisations		
Canada	592,3 \$	580,3 \$
USA	1 361,4	1 305,7
International	266,3	279,5
	2 220,0 \$	2 165,5 \$
Total du passif		
Canada	2 002,8 \$	2 157,7 \$
USA	818,1	798,8
International	384,4	317,2
	3 205,3 \$	3 273,7 \$

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à la présentation actuelle.

NOTE 24 DIVIDENDES

Durant l'exercice terminé le 31 mars 2018, la Société a payé des dividendes totalisant 243,5 millions de dollars, soit 0,64 \$ par action (228,3 millions de dollars, soit 0,60 \$ par action durant l'exercice terminé le 31 mars 2017).

NOTE 25 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

ACQUISITION DES ACTIVITÉS DE SHEPHERD GOURMET DAIRY (ONTARIO) INC.

Le 23 mai 2018, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant l'acquisition des activités de Shepherd Gourmet Dairy (Ontario) Inc. (Shepherd Gourmet). Ces activités sont exercées dans une usine située à St. Marys, Ontario (Canada). Shepherd Gourmet produit, met en marché et distribue une variété de fromages de spécialité, du yogourt, ainsi que du yogourt Skyr de style islandais au Canada.

Le prix d'achat de 100 millions de dollars, sur une base sans endettement, sera payé en trésorerie au moyen des fonds en caisse et des facilités de crédit disponibles.

Pour la période de douze mois terminée le 30 avril 2018, Shepherd Gourmet a généré des revenus d'environ 57 millions de dollars.

La transaction est assujettie aux conditions usuelles et devrait être conclue en juin 2018.

ACQUISITION DES ACTIVITÉS DE MURRAY GOULBURN CO-OPERATIVE CO. LIMITED

Le 1^{er} mai 2018, la Société a conclu l'acquisition des activités de Murray Goulburn Co-Operative Co. Limited (Murray Goulburn ou MG), basée en Australie. L'acquisition de MG bonifiera et complémentera les activités de la Division Produits laitiers (Australie) et permettra à la Société de renforcer sa présence en Australie.

MG produit une gamme complète d'aliments laitiers de grande qualité, notamment du lait nature, de la poudre de lait, du fromage, du beurre et des breuvages laitiers, ainsi qu'une gamme d'ingrédients et de produits nutritionnels, comme le lait maternisé. MG approvisionne les industries du détail et de la restauration à l'échelle mondiale sous les marques phares *Devondale*, *Liddells* et *Murray Goulburn Ingredients*.

Le prix d'achat de la transaction s'élève à 1,29 milliard de dollars (1,31 milliard de dollars AUD) sur une base sans endettement et a été financé au moyen de la facilité d'acquisition (note 10).

Pour la période des 12 derniers mois terminée le 31 décembre 2017, MG a généré des revenus de 2,42 milliards de dollars (2,43 milliards de dollars AUD).